

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PROGRAMME DE FORMATION 2020



INSTITUT DU FMI



Table des matières

MESSAGE DE LA DIRECTRICE	1
INTRODUCTION	3
PROGRAMMES DE FORMATION À WASHINGTON ET DANS LES CENTRES ET PROGRAMMES RÉGIONAUX	4
► HQ : siège du FMI	
► FIE : formation interne en économie	
► EL : enseignement en ligne	
Centres de formation régionaux	7
► IFA : Institut de formation pour l'Afrique	
► CICDC : Centre de développement des capacités Chine-FMI	
► CEF : Centre d'études économiques et financières FMI-Moyen-Orient	
► IMV : Institut multilatéral de Vienne	
► SARTTAC : Centre de formation et d'assistance technique en Asie du Sud	
► IRS : Institut régional FMI-Singapour	
Programmes régionaux de formation	10
► GTP : Programme de formation de Géorgie	
► AF : Autres formations	
Tableau de progression	11
DESCRIPTION DES COURS	14
► Politiques relatives au secteur financier	15
► Politique budgétaire	25
► Analyse macroéconomique générale	32
► Croissance inclusive et politiques structurelles	36
► Questions juridiques	39
► Statistiques macroéconomiques	44
► Politiques monétaires, de change et du compte de capital	55
► Évaluation des sauvegardes	58
DIRECTIVES EN MATIÈRE DE SÉLECTION ET DE PARRAINAGE	59
THÈMES DES COURS	60

MESSAGE DE LA DIRECTRICE



Compte tenu de la rapidité des progrès technologiques, de la mutabilité des politiques économiques mondiales et des risques et difficultés qui en découlent, les pays membres du FMI ont besoin de formations en phase avec l'actualité qui soient souples et pertinentes, et capables de répondre efficacement à leurs besoins. J'ai le plaisir de vous présenter le programme de formation 2020 de l'Institut du FMI, dont les cours seront assurés grâce au réseau de centres et programmes régionaux de formation, au siège du FMI ou en ligne.

Nous félicitons du niveau élevé de satisfaction des organismes des pays membres à l'égard des cours offerts en 2015–17, comme en attestent nos évaluations de cours et, plus récemment, les résultats de l'enquête triennale de 2018, qui rapporte que presque toutes les personnes interrogées estiment que les formations de l'Institut du FMI ont permis aux fonctionnaires bénéficiaires de mieux faire leur travail. Nous prenons également bonne note des commentaires sollicitant une formation davantage axée sur la pratique et un soutien dans l'application sur le terrain des outils et des méthodes acquises en cours.

Nous demeurons soucieux d'assurer que les cours de l'Institut du FMI répondent avec pertinence, efficacité et agilité aux besoins changeants des pays. Inspirée des commentaires des pays membres, notre stratégie de formation externe met l'accent sur quatre domaines clés : exploiter les technologies modernes, accroître la souplesse des modalités de prestation, améliorer le suivi et l'évaluation, et harmoniser davantage la formation avec l'assistance technique du FMI et avec les conseils qu'il prodigue dans le cadre de la surveillance. Toujours dans un souci d'efficacité, nous devons consolider nos partenariats actuels et en forger de nouveaux.

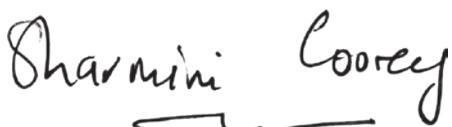
Les formations offertes par le FMI continueront d'exploiter les technologies pour évoluer au rythme des progrès du numérique. Nous mettons à profit les nouvelles technologies pour enrichir les modalités de prestation, accroître l'aptitude des participants à employer des outils pratiques pour résoudre des problèmes de politique économique complexes, et partager des connaissances avec un public plus vaste, dispersé à travers le monde. Afin de diffuser les connaissances de manière plus efficiente, nous utilisons des webinaires et des exposés en ligne personnalisés, des vidéos éducatives, des applications, des jeux, des podcasts, les réseaux sociaux et des sites Internet.

Nous recourons à des modes de prestation souples pour mieux adapter les activités aux besoins. La structure en modules des cours dispensés en ligne et en présentiel permet de déployer les supports de formation avec souplesse. La plupart des formations en ligne sont désormais disponibles tout au long de l'année et permettent aux participants de choisir le rythme qui leur convient : ils peuvent ainsi gérer leur temps aisément et accéder facilement et à tout moment au contenu des cours. Nous continuerons de développer un enseignement qui conjugue cours en ligne et en présentiel, et reposant sur l'apprentissage entre pairs pour accroître l'influence des formations, notamment en encourageant les pays à partager leur expérience en matière de politique économique. Nous continuerons de tirer parti de la proximité de nos centres régionaux avec les pays membres en vue d'offrir une formation souple et multilingue, déterminée par la demande.

Le suivi et l'évaluation fondés sur les résultats nous permettent de réhausser l'efficacité de nos formations. Cette année, nous communiquons une version remaniée de l'enquête de satisfaction distribuée à la suite d'un cours. En outre, les questionnaires administrés en début et en fin de cours ont été standardisés pour tous les modes de prestation : les questions sont désormais liées à des objectifs d'apprentissage précis. Les enquêtes de suivi périodiques auprès des participants et des organismes de parrainage visent à évaluer comment les compétences acquises pendant les cours sont utilisées au travail. Par ailleurs, les résultats de l'enquête triennale de 2018 nous donnent un aperçu des domaines thématiques où la demande de formation pourrait augmenter.

Il est prioritaire de renforcer l'intégration de la formation dans l'assistance technique et la surveillance. La formation intègre de plus en plus l'assistance technique du FMI dans les domaines macroéconomiques et spécialisés, principalement grâce aux centres régionaux. Ces efforts amélioreront les prestations de développement des capacités fournies aux pays, tout en augmentant l'impact de la formation sur l'élaboration de la politique économique et la capacité des pays membres à absorber et appliquer les conseils issus de la surveillance.

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner que le programme de formation de l'Institut du FMI est le résultat de partenariats solides avec les pays membres et les institutions participantes. Je tiens à leur exprimer notre gratitude et notre profonde reconnaissance pour le concours financier qu'ils apportent au FMI en appui au développement des capacités.



Sharmini Coorey

Directrice, Institut pour le développement des capacités
Fonds monétaire international



INTRODUCTION



Le développement des capacités est une mission primordiale du Fonds monétaire international (FMI).

L'Institut pour le développement des capacités (ICD) organise les formations décrites ci-après et en assure directement une grande partie. En collaboration avec les centres et programmes régionaux de formation, il administre en outre les cours dispensés par d'autres départements du FMI. Les formations offertes couvrent un large éventail de sujets relevant des domaines de compétence du FMI, notamment des cours spécialisés donnés par les départements des finances publiques, des statistiques, des marchés monétaires et de capitaux et par les départements juridique et financier. Les cours sont dispensés plusieurs fois par an et sur différents sites à travers le monde.

L'ICD aménage en permanence son programme et conçoit de nouveaux cours pour s'adapter à l'évolution des besoins des fonctionnaires des pays membres et pour tenir compte des nouveautés en matière d'analyse économique et financière. L'expansion des centres et des programmes régionaux de formation facilite grandement ce travail et permet à l'Institut du FMI d'augmenter sa capacité de formation. L'ICD peut en outre adapter ses formations à la situation ou aux besoins institutionnels particuliers d'un pays membre.

Le programme d'enseignement en ligne (EL) complète les formations en présentiel et les rend plus accessibles aux fonctionnaires des pays membres. Il a en outre transposé à plus grande échelle les formations pour les ouvrir à d'autres participants.

Programmes de formation à Washington et dans les centres et programmes régionaux



La présente section décrit les programmes de formation offerts par le FMI aussi bien au siège qu'en ligne et dans chacun des centres régionaux de formation (CRF) et programmes régionaux de formation.

Pour chacun, elle explique le processus de sélection des participants et donne des renseignements utiles sur les sites Web et les points de contact. Les cours sont classées par thème et décrits ci-après dans une section prévue à cet effet.

Ce programme comporte des informations sur les formations du FMI qui sont soit assurées, soit coordonnées par l'Institut du FMI. Il ne traite pas des formations offertes par d'autres organisations dans les CRF.

HQ : siège du FMI

La plupart des formations offertes au siège, à Washington, sont dispensées en anglais, mais certains cours sont aussi proposés en arabe, en espagnol ou en français. Ces formations s'adressent pour l'essentiel à un public mondial.

PAYS ADMISSIBLES : Les participants peuvent provenir de tous les pays membres du FMI, à l'exception des quelques pays déclarés inadmissibles à bénéficier de l'assistance technique. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

DÉPÔT DES CANDIDATURES : Les formulaires de candidature peuvent être téléchargés aux adresses suivantes : www.IMF.org/insapply pour les cours en anglais et en arabe, www.IMF.org/ins/candidature pour les cours en français et www.IMF.org/ins/solicitud pour les cours en espagnol. Les formulaires de candidature pour les cours en arabe doivent être remplis en anglais. L'Institut pour le développement des capacités n'accepte pas les candidatures ou nominations sur papier. Pour les cours sur invitation, le message d'invitation comportera un lien vers le formulaire d'inscription en ligne. Les organismes ayant un intérêt particulier pour certains des cours sont invités à adresser un courriel à icdtas@IMF.org.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

M. Craig Sevy
Chief, Operations Management Division
Institute for Capacity Development
International Monetary Fund
700 19th Street, NW, Washington, DC 20431, USA
Téléphone : + 1 202 623-6660
Courriel : icdtas@IMF.org



FIE : formation interne en économie

L'ICD organise au siège, à Washington, une formation interne en économie (FIE) à l'intention des économistes du FMI, auxquels il propose des cours de courte durée afin qu'ils restent au fait de la réflexion économique de l'heure et des enjeux pertinents pour le FMI.

PAYS ADMISSIBLES : Bien que cette formation soit conçue essentiellement pour le personnel du FMI, un nombre limité de fonctionnaires des pays membres peuvent assister à certains cours de plusieurs jours à condition qu'ils prennent en charge leurs frais personnels. Tous les cours sont dispensés en anglais, et aucun service d'interprétation n'est fourni.

MODALITÉS DE SÉLECTION : L'Institut pour le développement des capacités sélectionne les candidats qui seront invités à participer aux cours. Pour obtenir plus d'informations sur les conditions d'admissibilité, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

DÉPÔT DES CANDIDATURES : Le formulaire de candidature est disponible à l'adresse www.IMF.org/insapply.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse www.IMF.org/institute/all-locations.

COURS DE FIE OUVERTS AUX FONCTIONNAIRES DES PAYS MEMBRES

Économétrie et modélisation macroéconomique

- ▶ Économétrie pour macroéconomistes utilisateurs de Stata
- ▶ Formulation, estimation et analyse à l'aide de modèles DSGE
- ▶ Modélisation et prévisions macroéconométriques à l'aide de EViews
- ▶ Modélisation de politique macroprudentielle pour les économies ouvertes

Macroéconomie

- ▶ Économie des taux de change
- ▶ Conception d'une politique de croissance
- ▶ Économie monétaire moderne
- ▶ Nouveautés en matière de politique budgétaire

COORDONNÉES

Mme Pearl Acquaah Smith-Mensah
Chief, Economics Training Management
Institute for Capacity Development
International Monetary Fund
700 19th Street, NW, Washington, DC 20431, USA
Téléphone : + 1 202 623-6447
Courriel : icdco@IMF.org

EL : enseignement en ligne

Le programme d'enseignement en ligne (EL) est conçu pour compléter et, dans certains cas, servir de préalable aux cours en présentiel et à l'assistance technique. Les cours en ligne peuvent également être suivis comme des formations à part entière. Tous les cours en ligne sont offerts en anglais, et certains le sont aussi en français, espagnol, russe ou arabe.

Ces cours en ligne combinent des enregistrements vidéo de conférences données par des experts du FMI, des questionnaires interactifs et des exercices pratiques. Ils comprennent un forum de discussion permettant aux participants de nouer des relations et d'échanger des points de vue sur le contenu des cours. Certains cours sont offerts pendant quatre à neuf semaines et comprennent des activités assorties de délais hebdomadaires stricts. D'autres se déroulent sur plusieurs mois, et les participants peuvent choisir le rythme qui leur convient. Veuillez consulter le programme pour vous renseigner sur chaque cours. Le programme en ligne présente comme avantage important de pouvoir offrir des cours à tous les fonctionnaires intéressés, sans limitation du nombre de participants.

PAYS ADMISSIBLES : Tous les pays membres du FMI à l'exception de ceux qui ne sont pas admis à bénéficier de l'assistance technique de l'institution. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : Les cours en ligne sont offerts gratuitement et sont ouverts à tous les fonctionnaires, quel que soit leur organisme. Toutes les personnes qui s'inscrivent seront admises à participer au cours : il n'y a pas de limite par pays ou organisme. Le formulaire de candidature en ligne n'exige ni informations sur le parrain, ni note du TOEFL.

DÉPÔT DES CANDIDATURES : Premièrement, les fonctionnaires doivent s'inscrire pour ouvrir gratuitement un compte en ligne sur la plateforme edX, qui héberge les cours en ligne du FMI à l'adresse courses.edx.org/register. Le formulaire de candidature est accessible à l'adresse www.IMF.org/insapply.

MODALITÉS DE SÉLECTION : Les cours en ligne exigent une connexion Internet fiable et peuvent également nécessiter des logiciels tels que Microsoft Excel ou EViews (pour lesquels une licence temporaire sera mise à disposition).

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse www.IMF.org/institute/all-locations. Il est recommandé de consulter souvent le programme en ligne, car de nouveaux cours sont ajoutés régulièrement. Pour tout renseignement complémentaire sur le programme de cours en ligne du FMI, veuillez consulter le site Web du programme à l'adresse www.IMF.org/moocs.

COORDONNÉES

M^{me} Ellen Nedde
Deputy Chief, Training Policy & Coordination Division
Institute for Capacity Development
International Monetary Fund
700 19th Street, NW, Washington, DC 20431, USA
Téléphone : +1 202 623-6660
Courriel : icdtas@IMF.org



Centres de formation régionaux



IFA : Institut de formation pour l'Afrique

En collaboration avec les gouvernements de Maurice, de la Chine, de la Corée et de l'Australie, et avec le concours financier des pays bénéficiaires (Seychelles, Angola et Togo), l'ICD et d'autres départements du FMI offrent des cours sur la gestion macroéconomique et les politiques du secteur financier à l'IFA, à Maurice, depuis juin 2013. Ces cours sont à la disposition des fonctionnaires de 45 pays membres d'Afrique subsaharienne. Les cours sont dispensés en anglais et en français, ou en anglais avec interprétation simultanée en français.

PAYS ADMISSEABLES : Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : La participation au cours se fait au moyen d'une candidature parrainée par le supérieur hiérarchique ou le directeur de formation du candidat. Pour les cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles aux adresses www.imfati.org/schedule-of-courses-and-seminars et www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

M. Abdoul Wane
Directeur
Institut de formation pour l'Afrique
7^e étage, Bramer House
Ebène, Maurice
Téléphone : + 230 401-2500
Courriel : aticom@IMF.org
Site Internet : www.imfati.org

CICDC : Centre de développement des capacités Chine-FMI

En avril 2018, le FMI et la Banque populaire de Chine ont inauguré un centre pour contribuer au renforcement des institutions et des capacités humaines dans les sphères de compétence primordiales du FMI. Il s'adresse aux fonctionnaires de la Chine et d'autres pays, notamment ceux associés à l'initiative « Belt and Road » (Nouvelle Route de la soie). Au moyen de formations pratiques et d'ateliers, le CICDC aide les fonctionnaires chinois à mettre en place des institutions performantes et à définir des politiques avisées. D'autres pays seront admissibles aux formations et ateliers du CICDC portant sur des thèmes connexes. Le centre a son siège à Beijing et possède des antennes nationales à Shenzhen et Dalian. Il offre des formations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Chine.

Pour obtenir plus de renseignements sur le CICDC, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

Mme Ling Hui Tan
Coordonnatrice du centre
Courriel : ltan@IMF.org



CEF : Centre d'études économiques et financières FMI-Moyen-Orient

Le CEF, financé par le gouvernement du Koweït, a lancé ses activités en 2011. Il organise et anime des cours à l'intention des fonctionnaires des pays membres de la Ligue arabe dans ses bureaux du Koweït. Les cours sont dispensés en collaboration avec l'ICD et d'autres départements du FMI (financier, juridique, finances publiques, marchés monétaires et de capitaux, études et statistiques). Le FMI est le principal pourvoyeur de formations dans ses domaines d'expertise, toutefois, le CEF coordonne aussi l'offre de cours avec la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation mondiale du commerce. La mission primordiale du CEF est de renforcer les capacités régionales pour l'analyse et le diagnostic économiques, ainsi que pour la formulation et la mise en œuvre de politiques économiques et financières efficaces. Conformément à son objectif d'étroite collaboration avec les institutions de la région, le CEF assure chaque année des formations conjointes avec le Fonds monétaire arabe aux Émirats arabes unis et dans d'autres pays arabes, ainsi qu'avec Bank Al-Maghrib à Rabat (Maroc). Les cours sont dispensés en arabe ou en anglais (généralement avec interprétation en arabe). Le CEF anime également des exposés, des colloques et des séminaires pour favoriser une vaste réflexion sur des défis pressants de politique économique auxquels est confronté le monde arabe.

PAYS ADMISSIBLES : Les cours s'adressent aux représentants des pays de la Ligue arabe. Pour plus de détails, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics après réception de la lettre d'invitation du directeur du CEF.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles aux adresses www.cef.IMF.org et www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

M. Oussama Kanaan
Directeur
IMF–Middle East Center for Economics and Finance
The Symphony Style Building
Salem Al Mubarak St., Salmiya
P.O. Box 273 / Salmiya, 22003, Kuwait
Téléphone : + 965 2224-5109 / + 965 2224-5103
Télécopieur : + 965 2224-5055
Courriel : cefinfo@IMF.org
Site Internet : www.cef.IMF.org

IMV : Institut multilatéral de Vienne

Le FMI organise des cours à l'IMV, en Autriche, principalement à l'intention des fonctionnaires des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale. L'Institut multilatéral de Vienne a été créé en 1992 pour contribuer au renforcement des politiques et des institutions économiques et pour promouvoir la création de réseaux de fonctionnaires à travers la région. Il bénéficie actuellement de l'appui de deux chefs de file : les autorités autrichiennes (le ministère fédéral des Finances et la Banque nationale d'Autriche) et le FMI ; et de cinq donateurs : la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale), l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation mondiale du commerce. Depuis la fin de 2007, la Commission européenne a le statut d'observateur. Un certain nombre de pays donateurs lui prêtent également un généreux concours financier.

PAYS ADMISSIBLES : Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

DÉPÔT DES CANDIDATURES : Le formulaire de candidature est disponible à l'adresse www.IMF.org/insapply.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles aux adresses www.jvi.org et www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

M. Thomas Richardson
Directeur
Joint Vienna Institute
Mariahilfer Strasse 97
1060 Vienna, Austria
Téléphone : + 43 (0) 1 798-9495
Courriel : jvi@jvi.org
Site Internet : www.jvi.org



SARTTAC : Centre de formation et d'assistance technique en Asie du Sud

Le Centre régional de formation et d'assistance technique en Asie du Sud a ouvert ses portes en janvier 2017 à Delhi (Inde) pour répondre aux besoins de formation et d'assistance technique de la région. Premier centre qui intègre pleinement les activités de formation et d'assistance technique, il sert de modèle aux futurs travaux du FMI en matière de développement des capacités. Le SARTTAC est le point de convergence pour la planification, la coordination et la mise en œuvre des activités du FMI en matière de développement des capacités dans l'ensemble de l'Asie du Sud.

PAYS ADMISSIBLES : Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles aux adresses <https://www.sarttac.org> et www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

M. Sukhwinder Singh
Directeur
South Asia Training and Technical Assistance Center
6th Floor, Worldmark 2 Building
Aerocity, New Delhi 110037, India
Téléphone : + 91 011 4928-1000
Courriel : SARTTAC@IMF.org
Site Internet : www.sarttac.org



IRS : Institut régional FMI-Singapour

En collaboration avec le gouvernement de Singapour, le FMI organise des cours destinés aux fonctionnaires des pays de la région Asie-Pacifique à l'IRS, qui a ouvert ses portes en 1998.

PAYS ADMISSIBLES : Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

DÉPÔT DES CANDIDATURES : Le formulaire de candidature est accessible à l'adresse www.IMF.org/insapply. Tout changement de calendrier sera indiqué sur le site Internet de l'IRS.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles aux adresses www.imfsti.org et www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

M. Stephan Danner
Directeur
IMF – Singapore Regional Training Institute
10 Shenton Way
MAS Building #14-03
Singapore 079117
Téléphone : + 65 6225-5311 / Télécopieur : + 65 6225-6080
Courriel : stiinfo@IMF.org
Site Internet : www.imfsti.org



Programmes régionaux de formation



GTP : Programme de formation de Géorgie

Le FMI et le ministère des Finances de la Géorgie, en coopération avec l'IMV, ont mis en place le Programme de formation de Géorgie afin de renforcer la formation offerte aux fonctionnaires de huit pays du Caucase et d'Asie centrale.

PAYS ADMISSIBLES : Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Les candidats sont invités à postuler en ligne à l'adresse www.IMF.org/insapply. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

M. Giorgi Razmadze
Directeur par intérim
Ministry of Finance Academy, Georgia
10 Gorgasali St., Tbilisi, 0114, Georgia
Téléphone : + 995 32 226-1026
Courriel : academy@mof.ge
Site Internet : www.mofacademy.ge/en/

AF : Autres formations

Outre les cours dispensés au siège et dans les centres et programmes régionaux de formation, l'Institut pour le développement des capacités offre des cours dans les centres régionaux d'assistance technique (CRAT) du FMI et sur d'autres sites, souvent en collaboration avec d'autres organismes de formation régionaux. Les cours sont dispensés en anglais, en arabe, en espagnol, en français et en portugais.

Les cours se déroulent généralement de manière à répondre aux besoins de formation régionaux ou sous-régionaux. Les descriptions de cours figurent dans le présent programme. Les cours sont offerts uniquement sur invitation. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

LIEU ET CALENDRIER : Veuillez consulter le programme en ligne à l'adresse www.IMF.org/institute/all-locations.

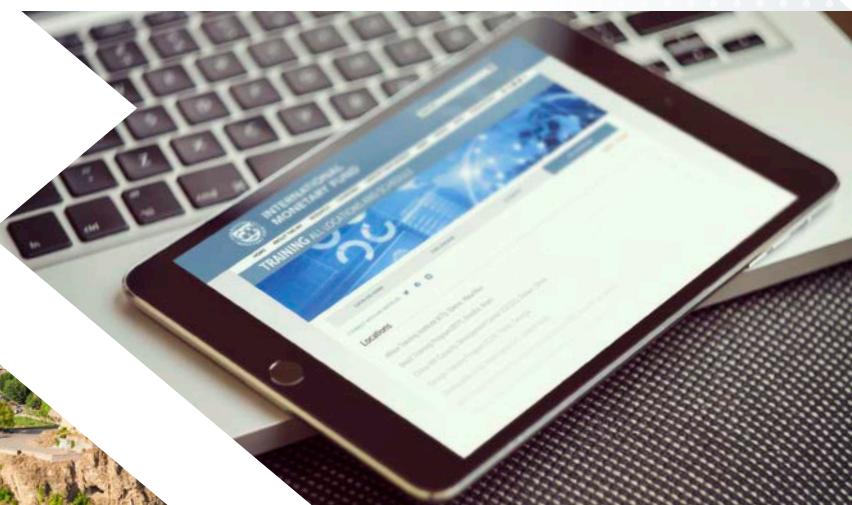


Tableau de progression

Le tableau ci-dessous énumère les cours proposés par l'ICD et d'autres départements du FMI, regroupés autour des principaux thèmes, dans le cadre du cursus remanié.

Il suggère à titre illustratif le parcours que pourraient suivre les participants pour évoluer du niveau d'introduction au niveau avancé. Par exemple, des cours d'introduction sont suggérés avant ceux des niveaux intermédiaire et avancé. Les cours qui ne sont offerts qu'en ligne sont écrits *en italique* et leur abréviation se termine par un « x ».

	INTRODUCTION	INTERMÉDIAIRE	AVANCÉ
Politiques relatives au secteur financier	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Analyse du marché financier (FMAX)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Restructuration et résolution des banques (BR) ▶ Questions actuelles liées à la réglementation et au contrôle des banques (BRS) ▶ Contrôle bancaire basé sur les risques (BSO) ▶ Examen sur place du cyberrisque (CRE) ▶ Développement des marchés intérieurs de la dette (DDM) ▶ Gestion de la dette, communication de données sur la dette et relations avec les investisseurs (DMIR) ▶ Développement financier et inclusion financière (FDFI) ▶ <i>Développement financier et inclusion financière (FDFIx)</i> ▶ Questions liées à l'évolution du dispositif de réglementation financière (FRF) ▶ Politiques relatives au secteur financier (FSP) ▶ Surveillance du secteur financier (FSS) ▶ Gestion du risque de dette souveraine (MSDR) ▶ Tests de résistance macroéconomiques (MST) ▶ Classification et provisionnement des actifs du point de vue prudentiel et sous l'angle des IFRS (PACP) ▶ Questions liées à la réglementation des technologies financières (SIRF) ▶ <i>Cours BRI-FMI sur le contrôle et la réglementation pour les contrôleurs bancaires (SROC)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Marchés et instruments financiers (FMI) ▶ Analyse des risques macrofinanciers systémiques (MFRA)

	INTRODUCTION	INTERMÉDIAIRE	AVANCÉ
Politique budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluation et gestion des risques budgétaires (AMFR) ▶ Analyse et prévision budgétaires (FAF) ▶ Analyse des politiques budgétaires (FPA) ▶ Budgétisation favorable à l'égalité des sexes (GB) ▶ <i>Gestion des finances publiques (PFMx)</i> ▶ <i>Analyse et prévision des recettes (RFAx)</i> ▶ Réforme des subventions aux combustibles (RFS) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Viabilité et gestion de la dette (DSMx)</i> ▶ Cadres budgétaires (FF) ▶ Viabilité budgétaire (FS) ▶ Cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires : options pour assurer la viabilité des finances publiques (MTBF) ▶ Renforcement des institutions budgétaires (SBI) ▶ Renforcement des institutions budgétaires et gestion des risques budgétaires (SFR) ▶ Politique et administration fiscales : théorie et pratique (TPAT) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ RA-GAP – Analyse de l'écart fiscal (VGAPx)
Analyse macro-économique générale	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Programmation et politiques financières (FPP) ▶ <i>Programmation et politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (FPP.1x)</i> ▶ <i>Programmation et politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (FPP.2x)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Diagnostics macroéconomiques (MDS) ▶ <i>Diagnostics macroéconomiques (MDSx)</i> ▶ <i>Prévision macroéconométrique (MFx)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE (DSGE) ▶ Analyse et prévision macroéconométriques (MFA)
Croissance inclusive et politiques structurelles	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Réforme des subventions énergétiques (ESRx)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Problématique économique de l'intégration régionale (ERI) ▶ Croissance inclusive (IG) ▶ Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRC) ▶ <i>Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRCx)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Diagnostic des vulnérabilités (VDS)
Questions juridiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en application des normes internationales de LBC/FT (AMLS) ▶ <i>Fondements de la législation relative à la banque centrale (FCBLx)</i> ▶ Questions liées au droit et à la gouvernance budgétaires (FLG) ▶ Aspects juridiques des institutions financières internationales (LAIF) ▶ Cadres juridiques du contrôle et de la résolution bancaires (LBSR) ▶ Cadres juridiques de la gestion des finances publiques (LFPFM) ▶ Questions internationales liées à l'élaboration du droit fiscal (TLWD) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (CHI) 	

	INTRODUCTION	INTERMÉDIAIRE	AVANCÉ
Statistiques macroéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Fondements de l'établissement des statistiques macroéconomiques (CBMSx)</i> ▶ <i>Statistiques de finances publiques (GFSx)</i> ▶ <i>Statistiques monétaires et financières : cours d'introduction (MFS-I)</i> ▶ <i>Statistiques de la dette du secteur public (PSDSx)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale – niveau intermédiaire (BPIIPS-M) ▶ Établissement des statistiques de la balance des paiements (BPSCG) ▶ Statistiques de position transfrontalière (CBPS) ▶ Statistiques de la dette extérieure (EDS) ▶ Indicateurs de solidité financière (FSI) ▶ Statistiques de finances publiques : notions fondamentales (GFS-F) ▶ Statistiques du commerce international de biens et services (ITGS) ▶ Statistiques des comptes nationaux (NAS) ▶ Statistiques de la dette du secteur public (PDS) ▶ Statistiques des prix (PRS) ▶ Comptes nationaux trimestriels (QNA) ▶ Indices de prix de l'immobilier résidentiel (RPPI) ▶ Statistiques des titres de dette (SS) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Bilans et comptes d'accumulation (BSAA) ▶ Statistiques de finances publiques : cours avancé (GFS-A) ▶ Statistiques monétaires et financières : cours avancé (MFS-A) ▶ Statistiques de la dette du secteur public : cours avancé (PDS-A)
Politiques monétaires, de change et du compte de capital		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Politique de change (ERP) ▶ Gestion des mouvements de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (MCF) ▶ Politique monétaire (MP) ▶ <i>Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAFx)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAF)
Évaluation des sauvegardes		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (SAC) 	

DESCRIPTION DES COURS



Les cours du programme de formation de l’Institut du FMI sont dispensés par l’ICD et les départements spécialisés. Les cours sont classés dans l’ordre alphabétique des abréviations des thèmes couverts.

Il est recommandé aux fonctionnaires de suivre en intégralité un ou plusieurs des cours d’introduction en ligne avant de soumettre une candidature pour un cours en présentiel. L’achèvement d’un cours en ligne est exigé comme préalable à certains cours en présentiel. Veuillez consulter le programme de formation en ligne pour savoir comment se préparer.

Pour obtenir des informations à jour sur le calendrier, veuillez consulter le programme en ligne à l’adresse www.IMF.org/institute.

Politiques relatives au secteur financier

Restructuration et résolution des banques (BR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des autorités de réglementation, des autorités de contrôle, des ministères des Finances, des mécanismes d'assurance des dépôts et d'autres organismes chargés du contrôle des banques, de la résolution des banques et du fonctionnement des fillets de sécurité financière.

QUALIFICATIONS REQUISSES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en finances ou en comptabilité, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vue d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la restructuration et à la résolution des banques en difficulté. Il aborde les thèmes suivants :

- ▶ Recensement et contrôle des banques en difficulté : tour d'horizon des causes les plus courantes des problèmes bancaires et des moyens de les détecter, des modes de contrôle des banques fragiles et des techniques permettant de quantifier les problèmes systémiques des banques (examens de la qualité des actifs et tests de résistance).
- ▶ Préparation aux crises : éléments de régimes efficaces de résolution, en utilisant comme référence les Caractéristiques clés d'une résolution effective des institutions financières du Conseil de stabilité financière ; planification du redressement et de la résolution ; mesures visant à déterminer l'état de préparation opérationnelle ; rôle de la garantie des dépôts et traitement préférentiel des déposants.
- ▶ Gestion des crises : mesures visant à contenir les crises naissantes et à rétablir la confiance du public (aide d'urgence en liquidités, garanties d'actifs et de passifs et mesures administratives exceptionnelles pour mettre fin à des sorties persistantes de liquidités).
- ▶ Restructuration et résolution bancaires : mesures d'intervention rapide ; diagnostic, triage et comptabilisation des pertes ; liquidation des banques non viables ; options de stabilisation pour assurer la continuité des fonctions d'importance systémique ; considérations liées à l'action des pouvoirs publics et instruments d'appui public aux fonds propres ; gouvernance du processus de restructuration.
- ▶ Gestion des actifs compromis : politiques de contrôle et stratégies visant à réduire les prêts improductifs ; rôle des sociétés de gestion d'actifs.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les principaux éléments de la préparation aux crises et de leur gestion.



- ▶ Reconnaître les banques fragiles et proposer des stratégies visant à faire face à ces situations.
- ▶ Évaluer le cadre de résolution bancaire national par rapport aux bonnes pratiques internationales.
- ▶ Élaborer des stratégies crédibles de restructuration et de résolution des banques d'importance systémique.
- ▶ Définir et comparer les options d'intervention face aux actifs compromis.

Questions actuelles liées à la réglementation et au contrôle des banques (BRS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant dans les services du contrôle et de la réglementation de banques centrales ou d'organismes de contrôle bancaire.

QUALIFICATIONS REQUISSES : Les participants doivent avoir une expérience de la réglementation et du contrôle bancaires.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, passe en revue les faits nouveaux en matière de contrôle et de réglementation bancaires. Il traite notamment des normes de fonds propres, des règles sur la mesure des liquidités et du contrôle des banques d'importance systémique. Chaque séance se concentrera sur des aspects qui intéressent chacune des régions en particulier et portera sur les principales difficultés de mise en œuvre, ainsi que sur les conséquences sur les banques et les autorités de contrôle. L'un des volets du cours sera consacré aux institutions financières islamiques et examinera les points communs et les différences entre les risques que présentent ces institutions et les banques traditionnelles, ainsi que les normes de fonds propres de chacune. Les participants interviennent activement en réalisant des études de cas et des travaux en groupe.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir et résumer les principaux éléments des normes de fonds propres de Bâle et leur mise en œuvre dans leur propre pays.
- ▶ Décrire les dernières réformes et les derniers changements intervenus dans d'autres réglementations bancaires internationales.
- ▶ Connaître les bonnes pratiques de contrôle permettant de déterminer et d'évaluer les risques bancaires et de prendre les mesures prudentielles qui s'imposent.

Contrôle bancaire basé sur les risques (BSO)

PUBLIC VISÉ : Agents de contrôle bancaire de rang intermédiaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances et bien connaître les questions relatives à la réglementation et au contrôle bancaires.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, porte sur les aspects fondamentaux du contrôle basé sur les risques (CBR) et sur ses objectifs ; il en examine aussi les défis et les principaux facteurs de réussite. Le cours couvre les principales composantes du CBR et les étapes de leur mise en œuvre en combinant exposés et travaux pratiques. Il combine des échanges sur les techniques de modélisation financière et sur les techniques moins analytiques de contrôle bancaire. Le cours commence par une présentation des concepts et des outils du CBR. Ensuite, il aborde l'évaluation des risques de crédit, de liquidité, de marché et opérationnels et les techniques de test de résistance. Enfin, il explique comment combiner l'information pour établir des notes de contrôle, élaborer des plans de contrôle et affecter les ressources et les activités de contrôle.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire les principales composantes du CBR et expliquer leur importance pour un contrôle efficace.
- ▶ Recenser divers risques bancaires et évaluer leur impact sur le profil de risque des établissements.
- ▶ Appliquer les instruments et concepts du CBR dans l'élaboration de plans de contrôle et dans l'exécution des activités de contrôle.

Éléments fondamentaux du contrôle bancaire (CBS)

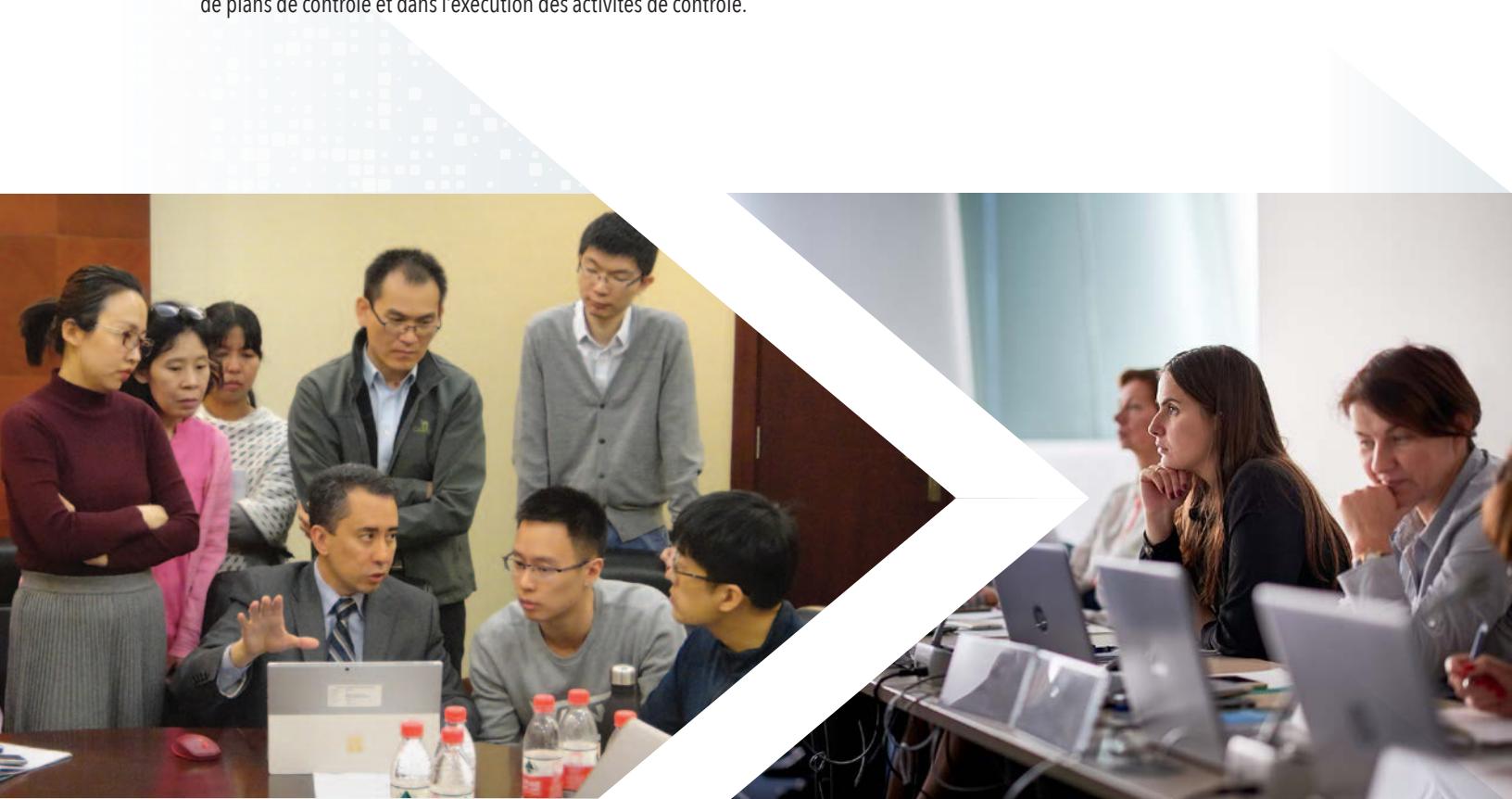
PUBLIC VISÉ : Responsables du contrôle bancaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être au fait des procédures fondamentales de réglementation et de contrôle bancaires.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vision d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la réglementation et au contrôle bancaires. Il couvre les éléments du contrôle micro- et macroprudentiel, notamment les principes fondamentaux de Bâle, l'évolution de la réglementation bancaire, les exigences de liquidité et les tests de résistance. Il donne aussi l'occasion de faire des exercices sur des applications concrètes et des méthodes couramment utilisées par les autorités de contrôle et d'en débattre. Des exercices de simulation des programmes de contrôle et des analyses alternent avec des exposés. On attend des participants qu'ils donnent leur point de vue et partagent leurs expériences sur les différents thèmes abordés durant le cours.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Connaître et expliquer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel.
- ▶ Décrire les méthodes et les outils de contrôle efficaces.
- ▶ Tirer des enseignements des menaces à la stabilité financière survenues par le passé afin d'éviter qu'elles se reproduisent.



Examen sur place du cyberrisque (CRE)

PUBLIC VISÉ : Contrôleurs du secteur financier responsables de l'examen sur place du cyberrisque et du risque lié aux technologies de l'information, provenant aussi bien des pays membres du centre régional d'assistance technique et financière du Pacifique (PFTAC) que d'autres pays concernés de la région Asie-Pacifique, comme le Cambodge, le Myanmar et le Laos.

QUALIFICATIONS REQUISSES : Les participants devraient connaître les procédures d'examen sur place et avoir une expérience de leur réalisation dans des institutions financières. Ils devraient également avoir une connaissance de base des services informatiques des institutions financières.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux et le PFTAC, explique les principaux éléments du cyberrisque et de sa gestion ; les bonnes pratiques en matière de réglementation du cyberrisque ; et comment évaluer le risque sur place dans le cadre du contrôle des établissements financiers. Le cours aborde aussi la structure et les procédés d'un examen sur place efficace et passe en revue les concepts généraux du risque informatique dans le secteur financier. Des études de cas et des expériences pratiques sont présentées pour rehausser le contenu du cours. Il est attendu des participants qu'ils partagent leur propre expérience et leurs points de vue sur l'évaluation du cyberrisque et l'évaluation sur place en général.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Déterminer les principaux éléments du cyberrisque qui doivent être évalués au cours d'un examen sur place, ainsi que le système de gestion et de contrôle y afférent.
- ▶ Reconnaître les caractéristiques d'une bonne réglementation du cyberrisque.
- ▶ Définir la portée, l'échéancier et le plan d'action d'un examen sur place du cyberrisque.
- ▶ Élaborer une demande d'informations préalables à un examen sur place du cyberrisque.
- ▶ Participer à un examen sur place du cyberrisque dans le cadre du contrôle d'un établissement (sous la direction d'examinateurs expérimentés du cyberrisque).

Note : Ce cours doit être suivi d'une formation en situation professionnelle au cours de véritables examens sur place du cyberrisque, dans le cadre du contrôle d'établissements financiers des pays membres du PFTAC, avec un concours supplémentaire du département des marchés monétaires et de capitaux et du PFTAC.

Développement des marchés intérieurs de la dette (DDM)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de services de gestion de la dette, des banques centrales et des autorités de réglementation dont le travail porte sur des sujets liés aux marchés de titres dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

QUALIFICATIONS REQUISSES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, aborde un large éventail de questions liées au développement des marchés locaux d'obligations souveraines. Les fonctionnaires apprennent les pratiques de marchés primaires et secondaires qui sont propices au développement du marché, l'importance de la transparence, les liens entre politiques de gestion de la dette, de la monnaie et de la trésorerie et le rôle des marchés connectés (par exemple change, opérations de pension et dérivés). Le cours traite de l'importance des activités de relation avec les investisseurs, des objectifs et du comportement des investisseurs et des teneurs de marché, ainsi que des incitations et des entraves à leur participation au marché intérieur.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Évaluer les principales difficultés liées à l'approfondissement d'un marché local de la dette.
- ▶ Formuler des politiques et des pratiques efficaces pour des marchés primaires et secondaires qui favorisent le développement du marché.
- ▶ Expliquer la nécessité d'une coordination avec d'autres organismes publics et avec le secteur privé.
- ▶ Instaurer des pratiques efficaces en matière de relation avec les investisseurs et décrire le rôle des opérateurs du marché.
- ▶ Décrire l'importance des marchés connectés pour le développement du marché des obligations souveraines.



Gestion de la dette, communication de données sur la dette et relations avec les investisseurs (DMIR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des bureaux de gestion de la dette, des ministères des Finances et des banques centrales qui traitent de questions liées à la dette publique dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient avoir un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux, renforce les capacités des autorités sur les pratiques saines de gestion de la dette, de communication de données sur la dette et de relation avec les investisseurs en vue d'appuyer les opérations de gestion de la dette et d'améliorer la transparence sur la dette publique. Le cours se base sur les Directives révisées pour la gestion de la dette publique pour analyser les principales exigences et les avantages de la publication en temps opportun de données exhaustives et exactes sur la dette, notamment grâce à la présentation régulière de rapports ou de bulletins relatifs à la dette. Les fonctionnaires apprennent l'importance de la transparence pour de bonnes relations avec les investisseurs, du développement des marchés et d'une gestion saine de la dette. Le cours renforce les capacités de l'État à gérer la dette publique de manière efficiente en instaurant des pratiques de communication sur la dette et de relations avec les investisseurs qui sont fondées sur les grands principes de gestion de la dette.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre l'importance d'une communication régulière sur la dette dans le contexte des Directives révisées pour la gestion de la dette publique.
- ▶ Expliquer les caractéristiques de risques et de coûts d'un portefeuille d'endettement, y compris de dette garantie.
- ▶ Calculer les indicateurs et les profils de remboursement pertinents d'un portefeuille d'endettement.

- ▶ Expliquer l'importance de publier des bulletins de la dette à des intervalles réguliers et des rapports annuels de gestion de la dette.
- ▶ Produire des rapports et des bulletins annuels sur la dette.
- ▶ Présenter des pratiques de relations avec les investisseurs propres à améliorer la transparence sur la dette.

Développement financier et inclusion financière (FDFI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou des organismes publics chargés de la réglementation du secteur financier. La priorité est accordée aux candidats travaillant sur des questions directement liées au développement financier et à l'inclusion financière.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants doivent avoir des notions de base des sciences économiques ou de la finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Des connaissances en économétrie sont utiles, mais pas obligatoires. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne Développement financier et inclusion financière (FDFIx).

DESCRIPTION : Ce cours, offert par l'Institut pour le développement des capacités, explique la pertinence macroéconomique du développement et de l'inclusion financière. Il commence par donner une analyse qui définit le rôle de la finance dans l'économie, et passe en revue les publications théoriques et empiriques sur l'effet de la finance sur les résultats macroéconomiques et la croissance. Il traite également des politiques visant à encourager le développement financier (politiques favorables au marché) et à limiter ses effets éventuellement déstabilisants (politiques visant à mettre en valeur le marché). Il présente l'inclusion financière comme partie intégrante du développement financier, point de vue qui n'a reçu que récemment toute l'attention qu'il mérite, les débats ayant porté pendant de nombreuses années sur le concept et les indicateurs de profondeur financière. Ce cours examine les indicateurs actuellement utilisés pour mesurer l'inclusion financière, l'effet macroéconomique particulier de l'inclusion financière et les principales stratégies généralement adoptées.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Mesurer le degré de développement financier et d'inclusion financière d'un ou de plusieurs pays à l'aide d'une vaste gamme d'indicateurs standard.
- ▶ Déterminer les lacunes des divers indicateurs et reconnaître la nécessité éventuelle de recueillir des données microéconomiques plus détaillées.
- ▶ Utiliser un modèle analytique simple pour prévoir les résultats probables de différentes politiques d'inclusion financière.
- ▶ Évaluer les actions et les stratégies possibles de développement financier et d'inclusion financière d'un point de vue macroéconomique en recherchant les compromis potentiels et les obstacles éventuels.
- ▶ Formuler une stratégie visant à encourager le développement financier d'un pays, en tenant compte des conditions de départ et des liens entre le secteur financier et la macroéconomie.



EN LIGNE : Développement financier et inclusion financière (FDFlx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou des organismes publics chargés de la réglementation du secteur financier.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants doivent avoir des notions de base des sciences économiques ou de la finance. Des connaissances en économétrie sont utiles, mais pas obligatoires. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION : Ce cours, offert par l'Institut pour le développement des capacités, montre l'importance, sur le plan macroéconomique, du développement financier et de l'inclusion financière. Il commence par donner un cadre analytique qui définit le rôle de la finance dans l'économie, et passe en revue les publications conceptuelles et empiriques sur l'effet de la finance sur les résultats macroéconomiques et la croissance. Il traite également des principales mesures visant à encourager le développement financier (politiques favorables au marché) et à limiter ses effets déstabilisants potentiels (politiques visant à canaliser le marché). Il présente l'inclusion financière comme partie intégrante du développement financier, point de vue qui n'a reçu que récemment toute l'attention qu'il mérite, les débats tournant depuis de nombreuses années autour du concept et des indicateurs de la profondeur financière. Le cours examine les indicateurs actuellement utilisés pour mesurer l'inclusion financière, l'effet macroéconomique particulier de l'inclusion financière et les principales stratégies qui ont été adoptées.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir un cadre pour le développement du marché financier et l'inclusion financière et déterminer pourquoi cela est important pour la croissance et le développement économiques.
- ▶ Mesurer le degré de développement financier et d'inclusion financière d'un ou de plusieurs pays à l'aide d'une vaste gamme d'indicateurs standard en utilisant l'étalonnage pour comparer un pays à ses pairs.
- ▶ Définir des stratégies et des politiques pour promouvoir les intermédiaires financiers et les marchés de capitaux dans un pays, en tenant compte des conditions de départ et des liens entre le secteur financier et la macroéconomie.
- ▶ Comprendre les difficultés particulières que les PME rencontrent pour accéder au financement ; expliquer comment les intermédiaires financiers peuvent mieux adapter leurs produits aux besoins des PME.
- ▶ Élaborer des méthodologies standard pour gérer les risques liés à l'octroi de prêts aux PME ; évaluer comment les politiques publiques peuvent améliorer le paysage du crédit aux PME et comprendre le rôle des banques d'État et des banques multilatérales de développement, notamment en matière de gestion des risques.
- ▶ Évaluer les avantages et les coûts de différentes politiques d'inclusion financière et définir des stratégies visant à promouvoir l'inclusion financière des ménages et des microentreprises.

- ▶ Comprendre les différents usages de la technologie dans le secteur financier (fintech) et comment elle peut servir à améliorer l'efficience des services financiers et contribuer à l'inclusion, sans provoquer une instabilité financière.

EN LIGNE : Analyse du marché financier (FMax)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Le cours s'adresse en particulier aux agents des banques centrales, des ministères des Finances et des organismes de réglementation qui ont une expérience en macroéconomie et qui cherchent à améliorer leur expertise dans le domaine de la finance. Il se déroule en anglais.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants doivent avoir une certaine connaissance des techniques de base en matière de statistiques et de probabilités. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne, offert par l'Institut pour le développement des capacités, initie les participants aux techniques fondamentales d'analyse financière incluses dans l'arsenal des responsables de la politique économique. Ces outils servent à étudier les caractéristiques de divers instruments financiers et à déterminer leur prix, à analyser les portefeuilles d'actifs et à se familiariser avec les bases de la gestion de risques. La maîtrise de ces outils est essentielle pour les participants qui souhaitent suivre des cours plus approfondis et plus stratégiques proposés par le FMI dans les domaines financiers ou macrofinanciers. Ce cours couvre, entre autres thèmes, la détermination du cours des valeurs à revenu fixe et des actions, la structure par échéance des taux d'intérêt, la répartition et la diversification des actifs et une introduction de la gestion des risques.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Déterminer le prix d'un éventail d'actifs financiers (instruments du marché monétaire, obligations et actions) en appliquant le principe de valeur actuelle.
- ▶ Mesurer et comparer différents indicateurs de rendement des actifs financiers.
- ▶ Construire et estimer une courbe de rendement à partir d'informations aisément disponibles et utiliser diverses théories pour interpréter son comportement.
- ▶ Établir une corrélation entre les différences de valorisation de telle ou telle action ou de tel ou tel marché et les données fondamentales de l'économie.
- ▶ Construire un portefeuille optimal d'actifs risqués à l'aide de données rétrospectives sur leur rendement et évaluer les changements éventuels de sa composition du fait de l'évolution de la situation macroéconomique.
- ▶ Évaluer le risque de marché d'un investissement en calculant sa valeur à risque (VaR), sa VaR en période de tensions et la perte attendue, et évaluer l'exactitude des VaR passées à l'aide de contrôles *ex post*.

Marchés et instruments financiers (FMI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et des organismes de réglementation financière intéressés par des questions financières plus approfondies que celles traitées dans le cours sur l'analyse des marchés financiers.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ce cours exigeant une utilisation intensive des tableurs Microsoft Excel, les participants doivent en maîtriser l'utilisation. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (AMFx).

DESCRIPTION : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à donner aux participants une base solide en matière d'instruments financiers, en allant plus loin que l'étude habituelle des obligations et des actions dans le cadre du cours FMax. Après un bref tour d'horizon, le cours aborde les contrats à terme de gré à gré ou normalisés, les swaps et les contrats d'option, puis passe à une combinaison de ces instruments fondamentaux à l'aide d'applications pratiques. Une partie du temps est consacrée aux conséquences sur l'action publique, en particulier en matière de réglementation des marchés financiers. Pour étudier la question plus en détail, il est recommandé de suivre un cours spécialisé dans les politiques relatives au secteur financier. Des exposés initient à la théorie de base, tandis que des ateliers et des études de cas permettent aux participants d'appliquer les techniques apprises et de vérifier s'ils comprennent bien comment et pourquoi certaines stratégies, ainsi qu'un usage impropre des instruments financiers, peuvent se traduire par de fortes pertes et créer une instabilité financière. Pour terminer, les participants devraient faire des exposés sur une série de questions d'actualité précises sur les marchés financiers.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les mécanismes économiques qui sous-tendent différents instruments et marchés financiers.
- ▶ Connaître et utiliser les éléments présentés par le cours pour construire des instruments financiers.
- ▶ Utiliser des modèles de valorisation de base pour déterminer l'éventualité de prix faussés et d'usages imprévisibles des instruments financiers.

- ▶ Repérer les menaces à la stabilité financière liées aux marchés et aux instruments, à l'aide d'études de cas sur des crises financières passées.
- ▶ Tirer des enseignements de menaces à la stabilité financière survenues par le passé pour tenter d'éviter qu'elles se reproduisent.

Questions liées à l'évolution du dispositif de réglementation financière (FRF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales, des ministères des Finances et des organismes de réglementation chargés de la réglementation financière ou de l'analyse de la stabilité financière.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances. Ils doivent avoir une expérience professionnelle liée à la réglementation et au contrôle financiers.

DESCRIPTION : Ce cours, offert par le département des marchés monétaires et de capitaux, examine des enjeux liés à l'évolution du dispositif de réglementation financière. Il porte un regard critique sur l'évolution du dispositif pour les banques et les intermédiaires financiers non bancaires. Les thèmes abordés comprennent, sur le plan bancaire, les exigences de Bâle III concernant les fonds propres, le levier financier et les liquidités, ainsi que les débats en cours sur la réglementation. S'agissant des questions non bancaires, le cours traite des dérivés, des pensions livrées et des prêts de titres, de la gestion des risques de contrepartie et de questions plus particulières telles que le rôle des banques centrales sur les marchés de garanties, entre autres. Le cours accorde une attention particulière aux établissements financiers d'importance systémique, ainsi qu'aux liens entre les banques et d'autres parties du système financier. Les participants sont invités à faire des exposés sur certains sujets en rendant compte de leurs expériences nationales.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Résumer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel des institutions bancaires et non bancaires.
- ▶ Reconnaître les liens entre les banques et les autres parties du système financier.
- ▶ Tirer des enseignements des risques ayant pesé sur la stabilité financière de par le passé.



Politiques relatives au secteur financier (FSP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur participant à la définition des politiques du secteur financier, en particulier agents des banques centrales, des organismes de réglementation financière et de tout organisme chargé de la surveillance micro-ou macroprudentielle.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, posséder des connaissances de base de l'économétrie et être capables d'interpréter des résultats économétriques. Il est fortement recommandé aux participants d'avoir suivi en intégralité le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (FMAX) et d'avoir une connaissance pratique de Microsoft Excel. Il est aussi préférable qu'ils aient suivi le cours sur la surveillance du secteur financier (FSS), car il est important de comprendre et d'évaluer les risques sous-jacents du secteur financier pour élaborer des mesures d'atténuation.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, commence par faire un tour d'horizon des modalités de transmission des risques au sein des secteurs financier et réel et entre ces secteurs. Les participants étudient ensuite l'élaboration et les conséquences des politiques relatives au secteur financier qui visent à atténuer les facteurs de vulnérabilité, en commençant par la logique qui sous-tend les politiques micro- et macroprudentielles. Ils abordent également les phénomènes d'interaction entre les politiques macroéconomiques et les politiques prudentielles. Bien que ce cours traite particulièrement des stratégies préventives, il porte aussi sur les politiques visant à faire face aux situations de grande difficulté. Il alterne exposés, études de cas et ateliers pratiques, qui permettent aux participants d'expérimenter diverses stratégies afin d'évaluer leurs résultats prévus et fortuits et d'en débattre. Les personnes essentiellement intéressées par l'évaluation des risques se reporteront au cours sur la surveillance du secteur financier, dont l'évaluation des risques est le thème central.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Déterminer les canaux de transmission des chocs entre le secteur financier et l'économie réelle, ainsi qu'au sein des systèmes financiers et entre eux.
- ▶ Analyser les politiques micro- et macroprudentielles appropriées, leurs interactions probables avec d'autres politiques et les conséquences fortuites éventuelles.
- ▶ Recommander les outils macroprudentiels à même de prévenir et d'atténuer les risques systémiques et signaler des problèmes précis de mise en œuvre.
- ▶ Évaluer l'efficacité des politiques micro- et macroprudentielles.

Surveillance du secteur financier (FSS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire chargés de la surveillance du secteur financier, en particulier agents des banques centrales, des organismes de réglementation financière et d'autres organismes intervenant dans la surveillance macroprudentielle.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, de préférence au niveau master, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (FMAX). De nombreux ateliers exigeant l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est important d'en connaître les bases.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, initie les participants aux concepts et aux outils clés utilisés pour déceler et évaluer les facteurs de vulnérabilité et les sources de dynamisme du secteur financier. Les supports du cours constituent un outil de base pour évaluer les risques du secteur financier et les mesurer par rapport aux volants de fonds propres et de liquidité disponibles dans le secteur financier. Les travaux se concentrent sur la détection précoce des déséquilibres macrofinanciers indus et l'analyse de la transmission des difficultés financières entre les institutions, les marchés et les secteurs de l'économie, en vue de réduire la probabilité et la gravité des crises financières. Des exposés alternent avec des ateliers pratiques et permettent aux participants d'utiliser les principales techniques d'évaluation des risques.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Mesurer les principaux risques qui pèsent sur les banques (crédit, marché, financement, etc.) et leurs volants de fonds propres et de liquidité, d'un point de vue de stabilité financière systémique.
- ▶ Élaborer et réaliser des tests de résistance mesurant la solvabilité et la liquidité et interpréter leurs résultats.
- ▶ Reconnaître l'importance des intermédiaires financiers non bancaires et leurs liens avec les banques.
- ▶ Évaluer les liens macrofinanciers, notamment les liens entre le secteur financier, le secteur public et l'économie réelle, ainsi que les éventuels mécanismes d'amplification.
- ▶ Suivre l'accumulation des risques systémiques et des vulnérabilités liées au crédit, aux prix de l'immobilier, aux leviers financiers, aux asymétries du bilan et aux interdépendances.
- ▶ Déterminer comment les chocs peuvent s'amplifier à travers le système financier, par exemple par des spirales néfastes pour la liquidité et une interaction négative entre les prix et l'effet de levier.

Analyse des risques macrofinanciers systémiques (MFRA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des départements chargés de la stabilité financière au sein des banques centrales, des autorités de réglementation et de contrôle bancaires et des ministères des Finances.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances. Une expérience de l'analyse de la stabilité financière est souhaitable.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vue d'ensemble des théories, outils et techniques nécessaires pour réaliser une évaluation approfondie de la stabilité financière. Les différents thèmes abordés sont :

- ▶ Évaluation des risques systémiques à l'aide de divers modèles : leurs avantages, inconvénients et liens.
- ▶ Outils de suivi des risques systémiques : tableau de bord des risques.
- ▶ Modélisation des liens et des interactions entre les variables macroéconomiques et le secteur financier, ainsi que des vulnérabilités et risques des secteurs institutionnels (banques, institutions financières non bancaires, sociétés non financières, ménages et administrations publiques).
- ▶ Extraction d'informations des bilans et des données des marchés.
- ▶ Analyse des risques macrofinanciers et tests de résistance des banques et des emprunteurs souverains.
- ▶ Effets du risque de crédit et des coûts de financement sur l'évolution des bilans et la propension au risque du marché.
- ▶ Analyse nationale dans les cas où l'on dispose de données à haute fréquence et de données de marché.
- ▶ Analyses réalisables dans des pays où les données sont plus limitées (des études de cas nationales et des ateliers de travail sur tableurs seront prévus).

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer comment utiliser les données sur les bilans et les marchés pour construire des indicateurs de risques afin de mesurer et de suivre les risques sectoriels et systémiques.
- ▶ Résumer les outils et les données nécessaires pour procéder à un suivi approfondi des risques systémiques.
- ▶ Définir les entrées et sorties de données et les applications de plusieurs types de modèles de risques systémiques, les avantages et inconvénients des modèles et les relations entre eux.
- ▶ Construire des modèles qui relient les variables macroéconomiques aux séries temporelles des indicateurs de risques.
- ▶ Analyser la transmission des risques et l'interaction entre les variables macroéconomiques et les indicateurs de risque pour les banques, les institutions financières non bancaires, les entreprises, les ménages et les emprunteurs souverains.
- ▶ Concevoir des tests de résistance des banques aux risques macroprudentiels en y intégrant des interactions financement-solvabilité.
- ▶ Analyser les liens entre les banques souveraines.

Gestion du risque de dette souveraine (MSDR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des services de gestion de la dette, des banques centrales et autres fonctionnaires chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques en matière de surveillance et de gestion des passifs souverains, de la dette ainsi que de l'évolution et du fonctionnement des marchés intérieurs des titres d'endettement.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances. Il est souhaitable que les participants aient un bagage en comptabilité et en finance et qu'ils soient familiarisés avec la gestion de la dette, les opérations du marché obligataire et l'analyse de viabilité de la dette.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, vise à renforcer les capacités des participants en matière de gestion du risque de dette souveraine et à élargir leur connaissance des coûts et des risques des nouveaux instruments de dette. L'accent est mis sur les difficultés que rencontrent les gestionnaires de la dette au cours du développement du marché de la dette, y compris les marchés obligataires primaires et secondaires. Ces questions sont abordées dans le contexte de l'évolution considérable des marchés mondiaux de la dette et de l'environnement macroéconomique. En associant études de cas et exercices pratiques, le cours aura une pertinence pratique. Il examine les thèmes suivants :

- ▶ Un système d'enregistrement et de gestion de la dette souveraine.
- ▶ La comptabilité de l'ensemble du portefeuille de dette publique, y compris les partenariats public-privé (PPP) et les passifs éventuels.
- ▶ Les nouveaux instruments de dette et leurs caractéristiques, y compris celle du coût-risque.
- ▶ Mesurer les risques de change, de taux d'intérêt et de refinancement.
- ▶ Évaluer la résilience du portefeuille d'endettement aux chocs extérieurs et de marché.
- ▶ Avoir recours à une stratégie avisée de gestion de la dette à moyen terme pour bien gérer les risques.
- ▶ Stratégies d'émission propices au développement du marché de la dette.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Déterminer les composantes d'un cadre de gestion du risque de dette souveraine, y compris les objectifs, la détection des risques et les critères de responsabilisation.
- ▶ Maîtriser les bons principes de réalisation de tests de résistance sur un portefeuille de dette souveraine et surveiller le risque souverain.
- ▶ Évaluer les principaux risques de portefeuille, y compris de change, de taux d'intérêt et de refinancement.
- ▶ Décrire les aspects techniques et de mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme.
- ▶ Formuler des stratégies d'émissions obligataires tenant compte du lien entre gestion de la dette et analyse de viabilité de la dette.

Tests de résistance macroéconomiques (MST)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des services chargés du contrôle financier ou de la stabilité financière au sein des banques centrales ou d'autres instances de contrôle bancaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir une expérience des tests de résistance, des règles de Bâle et de l'analyse de stabilité financière.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux (MCM), traite de l'évolution récente des tests de résistance des banques, des compagnies d'assurances et des fonds communs de placement. Il offre l'occasion aux participants de découvrir et d'appliquer les nouveaux outils utilisés ou créés par le MCM à des fins de tests de résistance et d'analyse des risques systémiques. Il aborde aussi des thèmes nouveaux dans le domaine des tests de résistance, à savoir les chaînes de réaction entre le secteur réel et le secteur financier, les bradages d'actifs, les changements climatiques et les risques liés aux technologies financières. Certains des outils font partie intégrante du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et des missions d'assistance technique. Le cours donne en outre aux participants l'occasion de partager leur expérience des méthodologies de tests de résistance et de l'analyse de stabilité financière. Des personnalités du secteur seront également invitées pour entretenir les participants sur des thèmes précis. Le cours passe en revue les objectifs, les méthodologies, les techniques et les bonnes pratiques de test de résistance. Le cours est en grande partie constitué de modules pratiques qui exposent les participants à l'ensemble du cycle du test de résistance, notamment la saisie de données, l'estimation de modèles macro-financiers, la conception de scénarios, le choix des hypothèses, la réalisation des tests, l'intégration des chaînes de réaction entre le secteur financier et le secteur réel, la communication des résultats et leur prise en compte dans la prise de décision, par exemple pour orienter le calibrage des volants de fonds propres et de liquidité.

Le cours accorde une place de choix aux éléments de conception de scénario, de solvabilité et de liquidité des tests de résistance, et à leurs interactions. Il se termine par une table ronde durant laquelle les participants partagent leurs connaissances et l'expérience de leur pays.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Trouver les principales sources de risques pour la stabilité financière.
- ▶ Résumer les principes de l'élaboration de scénarios de stress macrofinanciers.
- ▶ Établir des liens entre l'évolution des variables macroéconomiques ou financières et les résultats financiers et en mesurer les effets.
- ▶ Évaluer la résilience de chaque entité et du système financier à des pressions sur leur solvabilité et leur liquidité.
- ▶ Mettre au point et incorporer des modèles rendant compte des effets secondaires ou des interactions entre différents types de risques.

Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (MTDS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des bureaux de gestion de la dette, des ministères des Finances ou des banques centrales chargés de la gestion de la dette publique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, a pour objectif de renforcer les capacités d'élaboration d'une bonne stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT). Les fonctionnaires sont initiés au cadre SDMT conjoint du FMI et de la Banque mondiale, qui est utile pour illustrer les arbitrages de coûts et de risques auxquels l'État fait face en fonction de la stratégie de gestion de la dette retenue et pour gérer les risques que comporte un portefeuille d'endettement, en particulier la variation éventuelle du coût du service de la dette et son incidence budgétaire. Les participants analyseront les arbitrages de coûts et de risques de différentes stratégies de gestion de la dette à l'aide de l'outil d'analyse de la SDMT (OA SDMT) mis au point par le FMI et la Banque mondiale, en tenant compte de la composition du portefeuille d'endettement, des indicateurs macroéconomiques, des conditions du marché, des sources de financement éventuelles et des liens avec le cadre macroéconomique général à moyen terme.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire les étapes de l'élaboration d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (le cadre SDMT conjoint du FMI et de la Banque mondiale).
- ▶ Analyser le portefeuille d'endettement de l'administration centrale pour déterminer les coûts et les risques inhérents à la dette actuelle.
- ▶ Formuler différents scénarios de risque de marché (scénarios de référence et de choc) en les adaptant à la situation particulière d'un pays.
- ▶ Recenser et évaluer diverses stratégies de financement pour ces différents scénarios et comparer les arbitrages de coûts et de risques qu'ils impliquent.
- ▶ Utiliser l'outil d'analyse quantitatif qui accompagne le cadre SDMT.
- ▶ Présenter les résultats de l'analyse d'une manière qui rehausse sa valeur pour la politique économique.
- ▶ Formuler une stratégie adaptée aux objectifs de gestion de la dette.



Classification et provisionnement des actifs du point de vue prudentiel et sous l'angle des IFRS (PACP)

PUBLIC VISÉ : Les responsables du contrôle bancaire et les fonctionnaires chargés de la gestion du risque de crédit et des provisionnements pour pertes sur prêts dans les pays qui ont adopté les normes internationales d'information financière (IFRS) ou qui envisagent de le faire.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, dispensé par le département des marchés monétaires et de capitaux, explique divers aspects et questions liés à la classification et au provisionnement des actifs du point de vue de la réglementation prudentielle et de la comptabilité/IFRS. En outre, il explore le rôle des instances de contrôle dans le travail de conciliation de ces deux perspectives. Il aborde les principes de provisionnement des pertes sur prêts et les exigences du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), ainsi que les règles de comptabilisation des pertes sur prêts prescrites par la norme IFRS 9. Le cours traite aussi des questions pratiques liées au respect de cette norme. Des études de cas et des exercices pratiques sont proposés de manière à accroître l'efficacité du cours. Les participants sont aussi invités (et doivent être préparés) à partager leur expérience et leurs avis sur le sujet.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre les IFRS et les principes et règles liés à la comptabilisation des pertes sur prêts ; comprendre l'IFRS 9 ; et comprendre les différences entre les approches de comptabilité et de réglementation.
- ▶ Cerner et gérer les problèmes de contrôle liés à la nécessité de concilier les exigences de comptabilité et de réglementation dans le provisionnement des pertes sur prêts et dans la transition des banques vers l'IFRS 9.
- ▶ Reconnaître les grands changements internationaux (par exemple décisions du Comité de Bâle) ayant une incidence sur l'adoption de l'IFRS 9 et comprendre leurs répercussions.

Questions liées à la réglementation des technologies financières (SIFR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des organismes de réglementation financière et contrôleurs financiers chargés de suivre, de réglementer et de contrôler les activités et les entités du domaine des technologies financières.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient posséder une expérience de la réglementation et du contrôle dans au moins une branche d'activité du secteur financier (par exemple : banques, opérateurs sur titres ou compagnies d'assurances).

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux, explique certaines questions liées à la réglementation et au contrôle des activités et des entités du domaine des technologies financières. Il aborde l'évolution récente des normes internationales pertinentes, ainsi que d'autres meilleures pratiques internationales. Les exposés s'appuient également sur des études de cas pour optimiser l'efficacité du cours. Les participants sont invités (et devraient être préparés) à partager leur propre expérience et leurs vues sur le sujet.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Suivre l'évolution des technologies financières dans leur propre pays et à l'étranger.
- ▶ Constater et gérer les difficultés liées à la réglementation et au contrôle des activités et des entités du domaine des technologies financières.

EN LIGNE : Cours BRI-FMI sur le contrôle et la réglementation pour les contrôleurs bancaires (SROC)

PUBLIC VISÉ : Professionnels relativement débutants dans le domaine de la réglementation et du contrôle bancaires et contrôleurs expérimentés souhaitant consolider leur compréhension des concepts fondamentaux de la réglementation et du contrôle.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient être des fonctionnaires de banques centrales ou d'organismes de contrôle. L'accès à Internet et l'utilisation du navigateur Google Chrome sont indispensables pour effectuer les travaux pratiques en ligne et participer aux webinaires.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne structuré est conjointement animé par le département des marchés monétaires et de capitaux du Fonds monétaire international (FMI) et l'Institut pour la stabilité financière (FSI) de la Banque des règlements internationaux (BRI). Il se présente sous forme de matériaux d'autoformation en ligne de FSI Connect et du FMI et de séminaires interactifs en ligne. Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- ▶ Principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace.
- ▶ Capital réglementaire.
- ▶ Dispositif de pondération des risques.
- ▶ Autres exigences prudentielles.
- ▶ Outils et techniques de contrôle.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Résumer les concepts fondamentaux de la réglementation et du contrôle bancaires.
- ▶ Décrire les rôles et les pouvoirs des contrôleurs bancaires.
- ▶ Expliquer les aspects clés de la réglementation et du contrôle bancaires, tels que le capital réglementaire, la pondération des risques et les exigences prudentielles.
- ▶ Reconnaître les principaux outils et techniques de contrôle.

Politique budgétaire



Évaluation et gestion des risques budgétaires (AMFR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères de l'Économie et des Finances, des bureaux du Trésor, des services de comptabilité publique et des organes de planification budgétaire à l'échelle nationale.

QUALIFICATIONS REQUISES : Avoir une expérience pertinente de la politique budgétaire, de la gestion des risques budgétaires, de la gestion du Trésor ou de la budgétisation.

DESCRIPTION : Ce cours, dispensé par le département des finances publiques, traite notamment des principales institutions qui aident les pouvoirs publics à mieux évaluer et gérer les risques qui pèsent sur leur budget. Il propose un aperçu des risques budgétaires courants, de leur ampleur et de leur importance relative, des méthodes d'analyse de ces risques, des mesures d'atténuation possibles et des dispositifs institutionnels pour y faire face. Le cours aborde également les normes de communication des risques budgétaires telles que prévues par le *Code de transparence des finances publiques* du FMI, ainsi que les enseignements des évaluations de transparence budgétaire réalisées par le FMI.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir les risques budgétaires et les passifs conditionnels et reconnaître leurs principales caractéristiques.
- ▶ Cerner les principaux risques budgétaires auxquels un pays peut être confronté ; les évaluer et les classer en fonction de leur importance.
- ▶ Trouver des méthodes d'analyse des risques macroéconomiques et des risques provenant de sources particulières, comme les garanties de crédit de l'État, les administrations infranationales, les entreprises publiques, les sociétés d'assurance et les partenariats public-privé.
- ▶ Élaborer un état des risques budgétaires.
- ▶ Déterminer les dispositifs institutionnels nécessaires pour suivre et gérer efficacement les risques budgétaires.

EN LIGNE : Viabilité et gestion de la dette (DSMx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des banques centrales ou d'autres organismes publics qui jouent un rôle de

consultation sur les politiques macroéconomiques et de la dette ou qui sont chargés de leur exécution.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne, conjointement animé par l'Institut pour le développement des capacités, le département des finances publiques, le département des études, le département des marchés monétaires et de capitaux et le département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation du FMI, en collaboration avec la Banque mondiale, offre un aperçu complet des nouveaux outils de recherche et d'analyse conçus par le FMI et la Banque mondiale pour l'analyse de viabilité de la dette (AVD) et la gestion de la dette.

Ce cours, proposé en six modules, décrit les fondements de l'analyse de viabilité de la dette ; propose une méthode probabiliste pour évaluer la viabilité de la dette ; examine comment trouver l'équilibre entre développement et viabilité de la dette en mettant l'accent sur le lien entre investissement public et croissance ; explique les nouveaux cadres de viabilité de la dette pour les pays ayant accès aux marchés (CVD PAM) et pour les pays bénéficiant de financements concessionnels à long terme (CVD PFR) en utilisant des données réelles sur les pays ; et présente la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) actualisée et perfectionnée pour favoriser un endettement viable.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Reconnaître les risques liés à un endettement considérable.
- ▶ Cerner les principaux déterminants de la dette publique et de la dette extérieure.
- ▶ Estimer les niveaux d'endettement sûrs dans un monde d'incertitudes.
- ▶ Évaluer les coûts et avantages d'un accroissement de l'investissement public du point de vue de la viabilité de la dette, dans un pays qui a besoin de se développer.
- ▶ Utiliser le CVD PAM pour produire une analyse de viabilité de la dette dans un pays ayant accès aux marchés financiers.
- ▶ Utiliser le CVD PFR afin de déterminer le risque de surendettement public et extérieur dans un pays empruntant à des taux concessionnels.
- ▶ Décrire les stratégies de gestion de la dette dans le cadre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT).

Analyse et prévision budgétaires (FAF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires débutants des ministères des Finances ou des banques centrales qui gagneraient à approfondir leur compréhension des dimensions macroéconomiques de la politique budgétaire.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience en matière d'analyse macroéconomique et savoir utiliser le logiciel Microsoft Excel.

DESCRIPTION : Ce cours, offert par le département des finances publiques, permet aux participants de se familiariser avec la problématique de la politique budgétaire et les effets macroéconomiques de la politique budgétaire, mieux qu'ils ne pourraient le faire durant un cours classique sur la programmation et les politiques financières. Plusieurs exposés sont consacrés aux comptes et à l'analyse budgétaire, à la prévision budgétaire, à la viabilité des finances publiques, aux liens entre le secteur budgétaire et le reste de l'économie, aux dimensions budgétaires de la programmation financière et aux questions de gouvernance et de gestion des risques.

Près de la moitié du cours se déroule sous forme d'ateliers. Ceux-ci comprennent des séances sur la comptabilité et l'analyse budgétaires, la prévision budgétaire, la viabilité des finances publiques et l'élaboration de repères en matière de finances publiques pour une étude de cas portant sur un pays.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Effectuer des analyses détaillées de l'évolution des recettes et des dépenses.
- ▶ Produire des prévisions d'agrégrats de recettes et de dépenses et commenter leurs implications pour la politique économique.
- ▶ Appliquer les connaissances et les compétences acquises à des évaluations en groupe d'études de cas réels.

Cadres budgétaires (FF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire des ministères de l'Économie, du Plan ou des Finances, du Trésor, des banques centrales, des organismes budgétaires indépendants et d'autres organismes chargés de l'analyse, de la conception, de la conduite et de l'évaluation de la politique budgétaire.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi les cours Programmation et politiques financières (PPF) et Analyse des politiques budgétaires (FPA) avant de s'inscrire à ce cours. De nombreux ateliers exigeant l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est essentiel d'avoir une connaissance de cet outil.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, commence par passer en revue le rôle de l'État et les objectifs de la politique budgétaire, revient sur les outils et

méthodologies macrobudgétaires essentiels, et définit le cadre budgétaire d'un pays comme l'ensemble d'institutions chargées de l'élaboration et de la conduite de la politique budgétaire. Le cours souligne combien il est important de disposer de données de qualité et d'assurer la transparence et la responsabilité, de sorte que les autorités rendent compte de la réalisation de leurs objectifs budgétaires à moyen et long terme. Il se termine par des exposés thématiques des participants.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire les institutions récemment créées pour améliorer l'efficacité de la politique budgétaire.
- ▶ Faire une évaluation critique de la qualité des données utilisées pour élaborer la politique budgétaire.
- ▶ Définir des règles budgétaires pour répondre aux problèmes particuliers des pays.
- ▶ Utiliser un outil de suivi des résultats budgétaires de l'exercice.
- ▶ Contribuer à établir un budget à moyen terme (en vue d'un rééquilibrage ou d'une relance) tout en limitant les risques de récession et en respectant la viabilité.

Analyse des politiques budgétaires (FPA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur souhaitant comprendre la politique budgétaire et ses effets macroéconomiques.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient avoir suivi des cours de macroéconomie de niveau de premier cycle universitaire, ou posséder une expérience équivalente, et avoir des connaissances de base en microéconomie et en économétrie. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours Programmation et politiques financières (PPF).

DESCRIPTION : Ce cours, dispensé par l'Institut pour le développement des capacités, offre un aperçu des concepts et techniques permettant d'analyser comment la politique budgétaire peut contribuer à assurer une stabilité macroéconomique et une croissance pérenne. Ce cours, sous forme de travaux pratiques, s'articule autour des éléments fondamentaux de l'analyse macrobudgétaire nécessaires pour analyser les politiques budgétaires. Il repose sur des données générales empiriques, des ateliers de travail sur Microsoft Excel et des études de cas, et traite de questions particulières présentant un intérêt régional. Il s'adresse aux fonctionnaires qui souhaitent mieux comprendre comment la politique budgétaire influe sur l'économie et mieux maîtriser les outils d'analyse dans ce domaine.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Se servir de la politique budgétaire pour réaliser les principaux objectifs du gouvernement, notamment la stabilité macroéconomique, l'équité, l'efficience et la croissance durable à long terme.
- ▶ Utiliser les outils et techniques acquis pour évaluer l'orientation de la politique budgétaire, les multiplicateurs budgétaires et la viabilité de la dette.
- ▶ Évaluer les éléments clés de la politique fiscale et de la politique de dépenses.

Viabilité budgétaire (FS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur ayant des connaissances moyennes des questions budgétaires, souhaitant comprendre et appliquer une analyse de viabilité budgétaire et en cerner les liens avec le contexte macrobudgétaire national.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec l'utilisation des tableurs.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, étudie la viabilité budgétaire comme condition essentielle à la stabilité macroéconomique et à une croissance inclusive et pérenne. Il offre une vue d'ensemble des méthodes d'évaluation de la viabilité budgétaire du point de vue des politiques et des outils. En outre, le cours traite des tensions budgétaires à long terme et des risques budgétaires, ainsi que des indicateurs d'alerte précoce utilisés par le FMI et des stratégies de gestion de la dette. Il accorde une attention particulière aux crises budgétaires et aux ajustements qui s'ensuivent.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer pourquoi la viabilité budgétaire est essentielle pour parvenir à une stabilité macroéconomique et une croissance durable.
- ▶ Appliquer des concepts, des définitions et des techniques efficaces à l'analyse de la viabilité budgétaire.
- ▶ Reconnaître les vulnérabilités budgétaires en faisant la distinction entre risques à court terme et tensions à long terme.
- ▶ Analyser des situations de crise et d'ajustement budgétaire.
- ▶ Faire la distinction entre les divers cadres d'analyse de viabilité de la dette (AVD).
- ▶ Préparer l'AVD d'un pays ayant accès aux marchés financiers ou d'un pays à faible revenu.



Budgétisation favorable à l'égalité des sexes (GB)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de divers organismes participant à la budgétisation favorable à l'égalité des sexes (BFE), notamment les services de coordination de la politique en matière d'égalité des sexes, les ministères des Finances et des secteurs particuliers.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur ayant une expérience de la politique budgétaire ou de la budgétisation.

DESCRIPTION : Cet atelier, animé par le département des finances publiques, présente la stratégie de GFP que le FMI applique à la BFE, contribuant ainsi à promouvoir l'apprentissage mutuel.

L'égalité des sexes fait partie des politiques publiques dans de nombreux pays, toutes régions et catégories de revenus confondues. Même si quelques progrès ont été réalisés en matière de promotion de l'égalité des sexes ces dernières années, il subsiste des disparités. Certains pays envisagent le recours à la BFE comme moyen supplémentaire de réduction des inégalités.

Afin d'accompagner ces importantes initiatives, cet atelier permet aux pays de : i) mieux comprendre les pratiques de BFE et leur intégration dans le cycle de gestion des finances publiques (GFP); ii) présenter les innovations dans le domaine et les défis auxquelles elles se heurtent ; iii) entamer une conversation entre les pays participants sur la conception et la mise en œuvre d'initiatives et de pratiques de BFE, en vue de tirer des enseignements et d'améliorer les résultats de ces initiatives. Il réunit également des représentants de divers organismes publics, notamment des cellules de coordination de la politique d'égalité des sexes, des ministères des Finances et de secteurs particuliers, ainsi que des experts régionaux appuyant les initiatives de BFE, comme ONU-Femmes.

OBJECTIFS : À l'issue de cet atelier, les participants pourront :

- ▶ Cerner les perspectives institutionnelles de la BFE et de l'égalité des sexes.
- ▶ Analyser la mise en œuvre des concepts et des objectifs de la BFE dans leur pays.
- ▶ Trouver des exemples de bonnes pratiques pouvant servir à améliorer celles de leur pays.



Cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires : options pour assurer la viabilité des finances publiques (MTBF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur responsables des décisions de politique budgétaire ou fournissant des conseils en la matière.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient avoir une vaste expérience des institutions de politique budgétaire.

DESCRIPTION : Ce cours, offert par le département des finances publiques, examine le rôle que des institutions et une gouvernance budgétaires solides peuvent jouer pour assurer la viabilité des finances publiques. Il se concentre sur trois grands domaines en s'inspirant de l'expérience de nombreux pays : cadres budgétaires à moyen terme (CBMT), règles budgétaires et conseils budgétaires. En ce qui concerne le CBMT, le cours explique comment une stratégie de budgétisation à moyen terme peut améliorer la discipline budgétaire et la maîtrise des dépenses, ainsi que les conditions préalables et les composantes d'un CBMT efficace, y compris ses liens avec les règles budgétaires. Pour ce qui est des règles budgétaires, le cours examine les avantages et les inconvénients de différents types de règles budgétaires et les méthodes de sélection, de conception et d'étalement de celles-ci, pour trouver le juste équilibre entre objectifs de viabilité budgétaire et de stabilisation macroéconomique.

Le cours se penche également sur la manière dont les conseils budgétaires pourraient contribuer à renforcer les résultats budgétaires, à faire respecter les règles budgétaires, à étudier les tendances et à diffuser de bonnes pratiques.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire et expliquer en quoi les CBMT, les règles budgétaires et les conseils budgétaires favorisent une politique budgétaire robuste en tirant des enseignements des expériences internationales.



- ▶ Déterminer si les pays sont prêts à adopter des cadres budgétaires à moyen terme, des règles budgétaires et des conseils budgétaires et faire face aux obstacles à leur mise en œuvre.
- ▶ Appliquer les connaissances et les compétences acquises à des évaluations en groupe de cas réels.

EN LIGNE : Gestion des finances publiques (PFMx)

PUBLIC VISÉ : Le cours est ouvert aux membres du public s'intéressant aux finances publiques, à la transparence budgétaire et à la responsabilité des pouvoirs publics, à tous les fonctionnaires, y compris ceux des organismes de développement, et au personnel des organisations de la société civile. Ce cours s'adresse en particulier aux fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des Finances, du Trésor, des départements de gestion de la dette, des ministères de l'Économie ou des services de planification financière des ministères sectoriels. Il est aussi destiné aux fonctionnaires intervenant dans le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des finances publiques (GFP). La formation est conçue pour des participants qui ont déjà des connaissances de base des systèmes de gestion des finances publiques et s'appuie sur ces connaissances à un niveau intermédiaire.

QUALIFICATIONS REQUIS : Une connaissance de base des systèmes de gestion des finances publiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne, offert par le département des finances publiques, donne une vue d'ensemble des systèmes et des institutions de gestion des finances publiques et du renforcement des capacités dans ce domaine dans les pays en développement et les pays émergents. Il se concentre sur les questions de GFP à l'appui de la stabilité macroéconomique, de la croissance économique et de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Cette formation couvre un large éventail de thèmes et présente la GFP comme un système intégré, et non pas comme une simple somme de spécialités. Elle se concentre donc sur les priorités de la GFP, les objectifs de réforme correspondants et les risques liés à leur mise en œuvre. Le cours associe les concepts à la pratique et comprend des témoignages de ministres des Finances, de praticiens et d'intervenants de divers pays.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer pourquoi la GFP constitue un important outil de mise en œuvre des politiques publiques.
- ▶ Décrire et analyser le cycle budgétaire et ses principales composantes.
- ▶ Décrire un simple cadre budgétaire à moyen terme, un plan de gestion de trésorerie et une stratégie de réforme de la gestion de l'investissement public.
- ▶ Connaître les outils nécessaires pour gérer efficacement les risques budgétaires, les composantes de la transparence budgétaire, la notion de fiabilité des rapports budgétaires et le contrôle interne et externe.

- ▶ Cerner les questions pertinentes pour la hiérarchisation et l'échelonnement des réformes de la GFP, ainsi que les difficultés liées à leur mise en œuvre.
- ▶ Expliquer comment la société civile, l'implication du public et les institutions supérieures de contrôle des finances publiques contribuent à responsabiliser le gouvernement.
- ▶ Décrire le rôle que jouent les conditions sur le terrain et les institutions politiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes.

EN LIGNE : Analyse et prévision des recettes (RFax)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des ministères des Finances ou des administrations des recettes chargés d'effectuer des prévisions de recettes ou d'évaluer les effets des changements de la politique fiscale du point de vue des recettes et de la distribution.

QUALIFICATIONS REQUISES : Cette formation est conçue pour des participants ayant une connaissance de base ou intermédiaire de la politique fiscale. Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en comptabilité fiscale (idéalement avec quelques notions d'économétrie) et maîtriser l'utilisation de Microsoft Excel. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne, offert par l'Institut pour le développement des capacités et le département des finances publiques, se concentre sur les aspects techniques et institutionnels de la prévision des recettes et de l'analyse de la politique fiscale. Il donne un aperçu des méthodes quantitatives requises pour prévoir et évaluer la réaction des recettes aux modifications des principaux impôts, à savoir l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée, les droits d'accise et les taxes sur le commerce international. Par ailleurs, le cours insiste sur la nécessité de créer un cadre institutionnel solide pour accompagner le processus de prévision des recettes.

Ce cours associe les concepts à la pratique et prévoit des activités concrètes pour favoriser l'apprentissage, notamment des questionnaires et des exercices quantitatifs employant des données budgétaires réelles.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire le rôle de la prévision des recettes dans le processus d'élaboration du budget.
- ▶ Recenser les meilleures pratiques émanant du cadre institutionnel qui sous-tend le processus de prévision des recettes.
- ▶ Déterminer les types de données nécessaires pour chaque méthode de prévision des recettes.
- ▶ Appliquer des modèles macroéconomiques pour prévoir le total de recettes fiscales.
- ▶ Appliquer des modèles entrées-sorties et des techniques de microsimulation pour analyser les implications des impôts indirects et directs pour les recettes et la répartition du revenu.
- ▶ Reconnaître les atouts et les faiblesses de différents modèles.

Réforme des subventions aux combustibles (RFS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des ministères des Finances et d'autres ministères ou organismes publics intervenant dans la tarification des produits pétroliers ou dans la politique de subvention à ces produits.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou dans une discipline connexe. Une certaine maîtrise de Microsoft Excel est souhaitable.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des finances publiques, examine l'évolution récente de la problématique des subventions aux produits pétroliers, leur impact macroéconomique et leurs retombées environnementales et sociales. S'appuyant sur des études de cas nationales, le cours développe les principaux éléments de la réussite des réformes, dont les mesures de compensation ciblées en faveur des couches de population à faible revenu léssées par la réduction des subventions. Le cours présente également des outils pour mesurer les subventions et évaluer l'impact sur la répartition du revenu, et les divers mécanismes de tarification pouvant aider à lisser la répercussion des cours internationaux sur les prix intérieurs tout en protégeant le budget. Les participants pourront être invités à faire des exposés sur l'expérience de leur pays dans la tarification des carburants et la réforme des subventions.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les différentes motivations des subventions énergétiques et la manière dont elles sont calculées.
- ▶ Décrire les inconvénients des subventions énergétiques.
- ▶ Mettre en évidence les obstacles éventuels à une réforme des subventions des combustibles.
- ▶ Élaborer une stratégie de réforme efficace s'inspirant des enseignements de l'expérience d'autres pays.
- ▶ Utiliser des outils adaptés pour définir les subventions aux combustibles, estimer l'effet d'une réforme des produits pétroliers sur le bien-être des ménages afin d'éclairer l'élaboration des mesures de compensation et de guider le choix d'autres mécanismes de tarification des combustibles.



Renforcement des institutions budgétaires (SBI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des ministères des Finances, du Trésor, des départements de gestion de la dette ou des services de planification financière des ministères sectoriels.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants doivent avoir une solide expérience de la politique budgétaire, des dossiers macroéconomiques ou de la budgétisation.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des finances publiques, examine le rôle d'institutions budgétaires comme les cadres budgétaires à moyen terme, la budgétisation de haut en bas, la budgétisation à moyen terme, la gestion de trésorerie et de la dette, les institutions budgétaires indépendantes et le caractère exhaustif du budget, ainsi que leur importance pour la discipline budgétaire.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer et décrire l'importance des institutions budgétaires pour une gestion moderne des finances publiques.
- ▶ Résumer et analyser les atouts et les faiblesses des institutions budgétaires de leur pays par rapport à ceux d'autres pays de la région.
- ▶ Résumer les facteurs intervenant dans les choix qui entourent l'élaboration des lois sur la responsabilité budgétaire, les règles budgétaires et les institutions budgétaires indépendantes.
- ▶ Expliquer et analyser les principales techniques employées pour mesurer les risques budgétaires et les mesures à prendre ainsi que les choix à faire pour gérer les risques budgétaires.
- ▶ Décrire et résumer les principales caractéristiques du Code de transparence des finances publiques et du cadre d'évaluation de la gestion des investissements publics.

Renforcement des institutions budgétaires et gestion des risques budgétaires (SFR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des Finances, du Trésor, des organismes de gestion de la dette, des ministères de l'Économie, des autorités comptables ou des cellules de planification financière des ministères compétents.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants doivent avoir une expérience solide de la politique budgétaire, de la macroéconomie, de la gestion des risques budgétaires, de la gestion de trésorerie ou de la budgétisation.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des finances publiques, examine le rôle des institutions budgétaires dans la détermination et la gestion des risques budgétaires. Il traite notamment des principales institutions qui aident les pouvoirs publics à mieux comprendre le type et l'ampleur des risques auxquels ils sont confrontés, ainsi que la probabilité qu'ils surviennent. Il examine comment les pouvoirs publics peuvent adopter les dispositifs institutionnels nécessaires pour atténuer bon nombre des risques. Par ailleurs, il montre dans quelle mesure il est possible de promouvoir la transparence budgétaire en déterminant et en quantifiant les risques. Le cours abordera les normes et les outils du département des finances publiques afférents aux institutions budgétaires et à la gestion des risques budgétaires, notamment le *Code de transparence des finances publiques*, l'*Évaluation de la transparence des finances publiques*, l'*Évaluation de la gestion des investissements publics (EGIP)*, le *Modèle d'évaluation des risques budgétaires liés aux PPP (P-FRAM)* et les tests de résistance budgétaire, ainsi que les travaux du FMI portant sur la détection, l'analyse et la gestion des risques budgétaires, dans le document *Analyzing and Managing Fiscal Risks*.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire, expliquer et illustrer les principaux risques budgétaires et engagements conditionnels liés à la formulation des politiques budgétaires.
- ▶ Décrire le rôle des principales institutions budgétaires dans la gestion des risques budgétaires.
- ▶ Cerner les principaux risques budgétaires auxquels un pays peut être confronté.
- ▶ Hiérarchiser et évaluer l'importance de chaque type de risque budgétaire.
- ▶ Calculer l'impact des principaux risques macroéconomiques et des autres risques budgétaires.
- ▶ Préparer un état des principaux risques budgétaires.



Politique et administration fiscales : théorie et pratique (TPAT)

PUBLIC VISÉ : Hauts fonctionnaires des ministères des Finances et des administrations fiscales chargés notamment de conseiller leur ministre sur des questions de politique fiscale et/ou de gérer l'administration fiscale, ou agents des banques centrales travaillant dans des domaines liés à la conception de régimes fiscaux. Parmi les tâches envisagées, on citera la réalisation d'évaluations et d'analyses de politique générale ; la rédaction de notes de politique générale ; la rédaction de textes de loi en matière fiscale ; l'administration fiscale ; la gestion des dossiers structurels ; la planification stratégique ; les technologies de l'information et les principales fonctions opérationnelles.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants exerçant dans les domaines de politique économique doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en droit ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience dans la production de rapports analytiques et maîtriser le logiciel Excel. Les participants travaillant dans l'administration fiscale doivent être des cadres supérieurs aux deux échelons les plus élevés de leur administration.

DESCRIPTION : Ce cours, offert par le département des finances publiques, vise à étoffer les connaissances des participants sur les principales difficultés liées à la conception, l'administration et le suivi d'un régime fiscal moderne. Il passe brièvement en revue les fondements théoriques de la politique fiscale et examine en détail sa pratique et sa mise en œuvre, en insistant sur la région à laquelle le cours s'adresse. Les participants sont encouragés à partager leur expérience et à élaborer des stratégies destinées à améliorer leur régime fiscal, son exécution et son administration. Le cours comprend des exposés et des ateliers, dans le but de :

- ▶ Donner un aperçu général des principes de conception de la politique fiscale et de leurs implications pour l'administration fiscale en établissant le lien entre la politique et l'administration fiscales et en expliquant leurs interactions.
- ▶ Étudier les problèmes liés à la conception des principaux impôts d'un régime fiscal moderne (par exemple imposition de la consommation et du revenu à assiette large, impôts sur le patrimoine ou régime d'imposition des petites entreprises), et examiner les différentes démarches de politique fiscale dans des contextes économiques et institutionnels particuliers (par exemple pays riches en ressources naturelles et pays appartenant à un bloc économique ou à une union douanière).
- ▶ Se pencher sur l'organisation des administrations fiscales, d'après l'expérience dans la région et au-delà.
- ▶ Examiner les difficultés liées à la structuration d'un régime fiscal moderne.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Résumer les principes clés de conception de la politique fiscale et leur mise en application dans le cadre de l'administration fiscale, par exemple en établissant le lien entre politique et administration fiscales, en expliquant les interactions et en examinant comment ces principes peuvent varier selon différents contextes économiques (par exemple pays riches en ressources naturelles par opposition à d'autres).

- ▶ Définir les éléments fondamentaux des principaux impôts qui entrent dans un système fiscal moderne (par exemple l'imposition de la consommation et du revenu à assiette large, les impôts sur le patrimoine ou le régime d'imposition des petites entreprises).
- ▶ Connaître les résultats et les conséquences de politiques particulières souvent en place dans certains pays (réductions d'impôts ; exonérations ; incitations fiscales ; retards de remboursement de crédits d'impôts comme la TVA ; restrictions aux déductions d'impôts en amont dans la TVA ou de dépenses dans l'impôt sur les sociétés, etc.).
- ▶ Comprendre les principaux problèmes qui touchent la fiscalité internationale et les outils destinés à les réduire (réglementations sur les prix de transfert, échange d'informations entre pays, etc.).
- ▶ Décrire et analyser l'organisation des administrations fiscales modernes, leurs principales fonctions, les stratégies de réforme (y compris la formulation d'une stratégie de recettes à moyen terme) et les obstacles qu'elles rencontrent.
- ▶ Évaluer la politique et l'administration fiscales suivant différentes perspectives, notamment une approche globale, microéconomique (par source de recettes fiscales, par exemple) ou par fonction de l'administration fiscale.

EN LIGNE : RA-GAP – Analyse de l'écart fiscal (VGAPx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des ministères des Finances et de l'administration des recettes qui s'occupent de l'analyse du manque à gagner fiscal et des résultats de la perception des recettes.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir une connaissance avancée des finances publiques, de la conception de la taxe sur la valeur ajoutée (VAT) et être familiarisés avec les comptes nationaux. Il est essentiel d'avoir une connaissance de niveau intermédiaire de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION : Animé par le département des finances publiques, ce cours en ligne fournit des orientations sur la préparation et l'exécution du modèle d'estimation de l'écart de TVA (VGEM) du Programme d'analyse des écarts créé par le FMI à l'intention des administrations des recettes (RA-GAP).

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Préparer les données à inclure dans le VGEM.
- ▶ Produire et interpréter les résultats du VGEM.
- ▶ Diagnostiquer et corriger les erreurs qui pourraient compromettre les résultats.

Analyse macroéconomique générale

Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE (DSGE)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur utilisant les modèles dynamiques d'équilibre général stochastique (modèles DSGE) dans l'analyse macroéconomique des questions de politique monétaire et budgétaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir des connaissances solides de l'analyse quantitative ainsi que des notions de base des logiciels MATLAB/Octave et Dynare/IRIS. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours en ligne Prévision macroéconomique (MFx).

DESCRIPTION : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est centré sur l'élaboration, l'utilisation et l'interprétation des modèles DSGE. Il initie les participants aux techniques et modèles couramment utilisés par les décideurs pour analyser les questions monétaires et budgétaires. Pour illustrer l'application de ces modèles et montrer comment ils peuvent contribuer au processus d'élaboration des politiques, un grand nombre d'exposés sont consacrés à l'élaboration des modèles et aux questions de mise en œuvre, en s'appuyant sur des études de cas pertinentes pour la région. Le cours permet d'analyser les avantages et les limites des modèles lorsqu'ils servent à analyser les politiques et à donner des conseils.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire les modèles et les techniques (calculs et estimations) utilisés par les décideurs pour analyser les questions monétaires, budgétaires et structurelles.
- ▶ Construire un modèle DSGE à partir des premiers principes à l'aide de données sur une étude de cas d'un pays de la région considérée.
- ▶ Compléter ou modifier la structure du modèle pour répondre à une question de politique économique.
- ▶ Permettre l'application des modèles DSGE élaborés dans le cours à diverses questions de politique économique et interpréter leurs résultats.
- ▶ Identifier les avantages et les limites des modèles lorsqu'ils servent à analyser les politiques et à donner des conseils.
- ▶ Commencer à construire un modèle à partir des données de leur pays.



Programmation et politiques financières (FPP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie et du Plan, ou des banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou aident à les appliquer.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours en ligne Programmation et politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (FPP.1x), ou le cours en ligne Programmation et politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (FPP.2x).

DESCRIPTION : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, explique comment diagnostiquer les déséquilibres macroéconomiques et y remédier à l'aide d'un arsenal de mesures d'ajustement coordonnées. Il traite des principales caractéristiques des quatre grands secteurs macroéconomiques (réel, budgétaire, extérieur et monétaire) et des liens qui existent entre eux, en mettant en évidence les relations en termes de comptabilité et de comportement, à l'aide de données tirées d'une étude de cas nationale.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser l'évolution économique et financière dans un pays de la région à l'aide de données rétrospectives et de travaux pratiques sur Microsoft Excel.
- ▶ Créer des projections économiques cohérentes sur un an en retenant l'hypothèse de politiques inchangées.
- ▶ Déterminer les facteurs de vulnérabilité économique et les risques suivant un scénario de référence, et les politiques à mener pour y faire face.
- ▶ Préparer un scénario d'ajustement qui tient compte de ces politiques et de leurs conséquences macroéconomiques.
- ▶ Définir d'autres objectifs et politiques économiques à un horizon de plus d'un an qui seront intégrés dans un cadre à moyen terme.

Des variantes régionales du cours FPP sont disponibles, avec différentes études de cas. Pour plus de détails, veuillez consulter la brochure en ligne à l'adresse www.IMF.org/institute.

EN LIGNE : Programmation et politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (FPP.1x)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse en particulier aux agents des ministères des Finances, de l'Économie et du Plan ou des banques centrales qui jouent un rôle de consultation sur la politique macroéconomique et financière, ou qui sont chargés de son exécution. Ce cours est proposé en anglais, français, espagnol, russe ou arabe.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, explique les compétences de base nécessaires à la programmation financière, les principales caractéristiques des comptes des quatre grands secteurs macroéconomiques (réel, budgétaire, extérieur et monétaire) et les liens qui existent entre eux. Pour chaque secteur, le cours présente la dimension comptable, les interprétations des variables et des indicateurs de ces comptes, et une analyse de base des comptes.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Calculer des variables économiques à l'aide des principes de comptabilité macroéconomique.
- ▶ Interpréter les comptes des secteurs réel, budgétaire, extérieur et monétaire qui entrent dans la macroéconomie.
- ▶ Décrire les liens entre les comptes macroéconomiques en termes de comptabilité et de comportement.
- ▶ Analyser l'évolution économique et financière d'un pays sous forme d'étude de cas, à l'aide de travaux pratiques sur Microsoft Excel.

EN LIGNE : Programmation et politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (FPP.2x)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse en particulier aux agents des ministères des Finances, de l'Économie et du Plan ou des banques centrales qui jouent un rôle de consultation sur la politique macroéconomique et financière, ou qui sont chargés de son exécution. Il est dispensé en anglais et en français.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, s'appuie sur le cours FPP.1x pour permettre aux participants de mieux comprendre la conception et l'exécution des politiques macroéconomiques et financières. Il présente des méthodes de prévision simples pour chaque secteur macroéconomique, explique les hypothèses de référence du diagnostic des résultats macroéconomiques et décrit l'établissement d'un programme d'ajustement macroéconomique pour une étude de cas nationale.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Construire des projections de référence des secteurs réel, extérieur, public et monétaire à l'aide de variables propres à chaque secteur.
- ▶ Décrire les liens entre les secteurs, tant en termes de comptabilité que de comportement.
- ▶ Créer des projections économiques cohérentes sur un an en retenant l'hypothèse de politiques inchangées.
- ▶ Utiliser un modèle macroéconomique pour analyser en quoi les changements de politique agissent sur les prévisions.
- ▶ Identifier et évaluer les facteurs de vulnérabilité économique inhérents à une économie de marché émergente.
- ▶ Préparer un scénario de politique macroéconomique à l'aide d'un ensemble déterminé de données.



Diagnostics macroéconomiques (MDS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales et des ministères des Finances ou de l'Économie qui interviennent directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l'élaboration de projections.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser l'utilisation de Microsoft Excel. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours en ligne Programmation et politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (PPP.1x) ou le cours en ligne Diagnostics macroéconomiques (MDSx).

DESCRIPTION : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est conçu pour renforcer l'aptitude des participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays de manière exhaustive, notamment l'état de l'économie ; l'orientation de la politique budgétaire et monétaire ; la stabilité financière ; les désalignements du taux de change ; les vulnérabilités dans les différents secteurs ; et les perspectives à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure.

Le cours met l'accent sur les outils pratiques à utiliser dans l'analyse macroéconomique courante. Pour illustrer l'application de ces outils et montrer comment ils peuvent contribuer au processus d'élaboration des politiques, il s'appuie sur des études de cas pertinents pour la région où il est dispensé.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser la production potentielle, calculer les écarts de production et faire un diagnostic des perspectives économiques.
- ▶ Évaluer l'orientation de la politique budgétaire, monétaire financière et de change en vigueur.
- ▶ Évaluer les liens macrofinanciers, notamment en analysant les indicateurs de solidité du secteur financier.
- ▶ Évaluer les perspectives économiques à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure.
- ▶ Déterminer les vulnérabilités et les risques économiques extérieurs et intérieurs qui pèsent sur la croissance économique et trouver les politiques appropriées pour y faire face.

EN LIGNE : Diagnostics macroéconomiques (MDSx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux fonctionnaires des banques centrales et des ministères des Finances ou de l'Économie qui interviennent directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l'élaboration de projections. Il se déroule en anglais.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à renforcer la capacité des participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays, en mettant l'accent sur les outils pratiques à utiliser dans l'analyse macroéconomique courante. Le cours évalue :

- ▶ La situation macroéconomique du moment.
- ▶ L'orientation de la politique budgétaire et monétaire.
- ▶ La stabilité financière.
- ▶ Les perspectives économiques à moyen terme, notamment en tenant compte de la viabilité de la dette publique et extérieure, du risque de désalignement du taux de change et des vulnérabilités dues aux différents secteurs.

Pour illustrer l'application de ces outils et montrer comment ils peuvent être inclus dans le processus d'élaboration des politiques, le cours s'appuie sur une étude de cas.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser la production potentielle, calculer les écarts de production et faire un diagnostic des perspectives économiques.
- ▶ Évaluer l'orientation de la politique budgétaire, monétaire, financière et de change en vigueur.
- ▶ Évaluer les liens macrofinanciers, notamment en analysant les indicateurs de solidité du secteur financier.
- ▶ Évaluer les perspectives économiques à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure.
- ▶ Déterminer les risques économiques extérieurs et intérieurs, ainsi que les vulnérabilités qui pèsent sur la croissance économique et trouver les politiques appropriées pour y faire face.

Analyse et prévision macroéconométriques (MFA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires chargés d'élaborer des prévisions et des modèles macroéconométriques aux fins de l'analyse, de la conception et de la mise en œuvre de la politique macroéconomique.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et posséder des connaissances en économétrie. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'utilisation de EViews pour des applications économétriques. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi intégralement le cours en ligne Prévision macroéconométrique (MFx).

DESCRIPTION : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à inculquer aux fonctionnaires des notions fondamentales solides de l'estimation des modèles macroéconométriques et de leur application dans les prévisions et les analyses par les banques centrales, les ministères et les organismes publics de recherche. Les participants travaillent en groupe pour réaliser des exercices pratiques d'estimation et de prévision.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Déterminer les fondements d'un certain nombre de spécifications de modèles.
- ▶ Utiliser le logiciel EViews pour appliquer des techniques de modélisation à des données nationales et reproduire les résultats d'une série de publications importantes.
- ▶ Appliquer les techniques apprises à des études de cas nationales dans la région des participants afin de réaliser des prévisions et des analyses sur un aspect de la politique économique.
- ▶ Appliquer les outils appropriés du logiciel d'économétrie EViews à leur travail ou leurs recherches sur leur pays ou sur d'autres pays.

EN LIGNE : Prévision macroéconométrique (MFx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours est destiné en particulier aux agents qui établissent des prévisions utilisées pour la conception et l'exécution de la politique macroéconomique. Il se déroule en anglais.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants devraient avoir une formation de premier cycle universitaire en statistiques et des connaissances de base en économétrie. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable. Les démonstrations et les applications sont réalisées à l'aide de EViews, logiciel courant qui sert à estimer et simuler des modèles de prévision sous Windows. Des licences temporaires de EViews sont mises à disposition pendant la durée du cours.

DESCRIPTION : Ce cours, offert par l'Institut pour le développement des capacités, a pour but d'étoffer les compétences des participants dans le domaine de la prévision et de la modélisation macroéconomiques, ainsi que leur utilisation des techniques économétriques modernes. Il inclut un examen de la théorie de base et des démonstrations d'analyses empiriques à l'aide de EViews. Il porte sur quatre aspects de la construction de modèles empiriques et des prévisions :

- ▶ Les propriétés des données et des modèles, telles que la stationnarité, la non-stationnarité et la coïntégration.
- ▶ Les spécifications dynamiques, notamment l'utilisation de modèles de correction d'erreurs.
- ▶ L'évaluation, la conception et la simulation de modèles.
- ▶ Les incertitudes prévisionnelles et l'analyse des politiques.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Faire des prévisions de séries chronologiques et de modèles d'équations multiples à l'aide de EViews.
- ▶ Évaluer les caractéristiques statistiques des séries chronologiques et appliquer les méthodes prévisionnelles voulues.
- ▶ Construire un modèle macroéconomique à l'aide des méthodes ARMA, VAR et VECM.
- ▶ Utiliser diverses techniques statistiques pour évaluer la performance d'un modèle de prévision.



Croissance inclusive et politiques structurelles

Problématique économique de l'intégration régionale (ERI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres ministères et organismes intéressés des pays signataires d'accords d'intégration régionale ou des pays qui envisagent ou prévoient la mise en place d'accords de ce type. Les fonctionnaires d'organisations régionales (intergouvernementales ou supranationales) sont également invités à participer.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs.

DESCRIPTION : Le principal objectif de ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est d'approfondir la compréhension des différents aspects de l'intégration économique, monétaire et financière. Partant d'éléments théoriques et d'études de cas tirées de l'expérience de différentes régions, il porte sur les conditions de l'intégration économique et monétaire ; l'intégration commerciale, financière et monétaire ; les coûts et avantages du processus d'intégration ; et les aspects de l'intégration liés à l'économie politique.

Les ateliers visent à approfondir les connaissances d'aspects particuliers pouvant découler de l'intégration économique et monétaire. Les participants utilisent les études de cas basées sur des données nationales pour effectuer des évaluations, et ils sont tenus de présenter leurs conclusions lors de brefs exposés.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser les différents types d'intégration et de coopération régionales, ainsi que la dynamique du processus d'intégration.
- ▶ Analyser les coûts et avantages de divers modèles d'intégration pour leur pays.
- ▶ Mesurer la convergence de diverses variables macroéconomiques dans la période précédant une intégration plus poussée, ainsi que la convergence ultérieure.
- ▶ Faire la synthèse des arguments économiques et politiques de l'intégration pouvant concerner leur propre pays.

EN LIGNE : Réforme des subventions énergétiques (ESRx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Les agents des ministères des Finances, de l'Économie et du Plan qui jouent un rôle de consultation en matière de politique macroéconomique devraient trouver ce cours particulièrement bénéfique. Le cours est dispensé en anglais et en arabe.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne est proposé conjointement par l'Institut pour le développement des capacités, le département des finances publiques et le département Moyen-Orient et Asie centrale. Il s'appuie sur une vaste analyse internationale et une expérience pratique de la conception de l'assistance technique et des réformes des subventions pour formuler des recommandations sur la meilleure manière de réduire les subventions.

Le cours introduit le concept des subventions énergétiques (définition et mesure) et présente leurs implications économiques, sociales et environnementales. Il présente également des outils permettant d'évaluer les effets redistributifs d'autres scénarios de réforme des subventions et d'élaborer un mécanisme de tarification des combustibles. Enfin, il passe en revue les pratiques optimales en matière de réforme des subventions énergétiques et présente des réussites et des échecs dans des contextes nationaux particuliers.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer le concept de subventions énergétiques et estimer les subventions avant et après impôt.
- ▶ Donner la définition des taxes énergétiques correctives et expliquer comment les calculer.
- ▶ Décrire les conséquences économiques, sociales et environnementales des subventions énergétiques.
- ▶ Expliquer comment élaborer des stratégies robustes de réforme des subventions.
- ▶ Concevoir des politiques publiques visant à atténuer les effets des réformes des subventions sur l'inflation et le bien-être des ménages.
- ▶ Utiliser l'outil Microsoft Excel pour évaluer les effets d'autres scénarios de réforme des subventions énergétiques sur des ménages appartenant à des groupes de revenus différents.

- ▶ Élaborer des mécanismes de tarification des combustibles efficaces pour atténuer la volatilité des prix des combustibles.

Croissance inclusive (IG)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités et à promouvoir la création d'emplois.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en sciences sociales, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne Développement financier et inclusion financière (FDIx).

DESCRIPTION : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à permettre aux participants de maîtriser les concepts de croissance inclusive et à les doter de certains outils analytiques et opérationnels pour évaluer, mesurer et suivre les effets des politiques macroéconomiques sur la croissance, la pauvreté, les inégalités et la création d'emplois. Des exposés initient les participants aux concepts de base de la croissance inclusive, en insistant sur les questions de viabilité à long terme, tandis que des ateliers leur permettent d'appliquer ces concepts et de réfléchir à l'élaboration de stratégies de croissance inclusive à l'aide d'études de cas nationales.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Interpréter les indicateurs de pauvreté et d'inégalités.
- ▶ Analyser comment les politiques macroéconomiques favorisent la croissance, l'égalité et la réduction de la pauvreté.
- ▶ Mettre en évidence les obstacles à une croissance inclusive et classer les réformes par ordre de priorité.
- ▶ Élaborer une stratégie de croissance inclusive pour leur propre pays.

Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRC)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres organismes publics compétents qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans les pays riches en ressources naturelles.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation du logiciel Microsoft Excel. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi intégralement le cours en ligne Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRCx).

DESCRIPTION : Ce cours en présentiel, animé par l'Institut pour le développement des capacités, porte sur les questions de politique macroéconomique et les défis auxquels sont confrontés les pays riches en ressources naturelles. Ce cours permet aux participants de comprendre : les aspects macroéconomiques de la croissance et de la diversification ; la gestion de la politique budgétaire ; la coordination de la politique macroéconomique ; et la gestion des actifs du secteur public dans les pays riches en ressources naturelles. Le cours comprend des exposés, des ateliers pratiques, des débats et des études de cas.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser les résultats économiques des pays riches en ressources naturelles, notamment en matière de croissance, d'inclusion, de diversification et de durabilité.
- ▶ Concevoir des cadres de finances publiques adéquats en appliquant les règles appropriées pour déterminer s'il faut consommer, épargner ou investir le produit de la vente des ressources naturelles.
- ▶ Définir les mesures macroéconomiques qui s'imposent face aux chocs des cours des produits de base.
- ▶ Concevoir des politiques afin de promouvoir une plus grande transparence dans la gestion des ressources naturelles, notamment en créant les structures institutionnelles appropriées pour les fonds souverains.



EN LIGNE : Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRCx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours est particulièrement destiné aux fonctionnaires de banques centrales, de ministères des Finances et d'autres organismes publics qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques dans les pays riches en ressources naturelles. Il est dispensé en anglais et en français.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur avec une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne, animé conjointement par l'Institut pour le développement des capacités, le département des finances publiques et le département des statistiques, porte sur les questions de politique macroéconomique et les défis auxquels sont confrontés les pays riches en ressources naturelles. Ce cours permet aux participants de comprendre : les aspects macroéconomiques de la croissance et de la diversification ; la gestion de la politique budgétaire ; la coordination de la politique macroéconomique ; et la gestion des actifs du secteur public dans les pays riches en ressources naturelles.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser les résultats économiques des pays riches en ressources naturelles, notamment en matière de croissance, d'inclusion, de diversification et de durabilité.
- ▶ Concevoir des cadres de finances publiques adéquats en appliquant les règles appropriées pour déterminer s'il faut consommer, épargner ou investir le produit de la vente des ressources naturelles.
- ▶ Définir les mesures macroéconomiques qui s'imposent face aux chocs des cours des produits de base.
- ▶ Évaluer les avantages et les inconvénients des politiques visant à encourager la diversité et la transparence dans la gestion des ressources naturelles.

Diagnostic des vulnérabilités (VDS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de tous les niveaux des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres agences gouvernementales dotées d'une unité macrobudgétaire (par exemple Cabinet, assemblée législative) chargés de suivre et d'évaluer les vulnérabilités et les risques à l'échelle nationale, régionale ou multisectorielle.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, avoir des connaissances de base en économétrie et être familiarisés avec l'utilisation de logiciels d'applications économétriques.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, complète le cours sur les diagnostics macroéconomiques (MDS) en renforçant la capacité des participants à évaluer les facteurs de vulnérabilité budgétaire, financière et extérieure de façon intégrée en faisant appel à plusieurs outils de diagnostic capables de cerner les risques extrêmes.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Évaluer les risques au moyen des indicateurs de vulnérabilité des secteurs budgétaire, financier, extérieur et réel.
- ▶ Expliquer comment les vulnérabilités peuvent se muer en difficultés débouchant sur une crise, en raison de chocs ou d'un ensemble de politiques mal avisées.
- ▶ Utiliser des outils de diagnostic (notamment ceux actuellement employés par le FMI pour la surveillance) afin de suivre les vulnérabilités multisectorielles et de prédire les indicateurs de risque extrême.
- ▶ Adapter les outils de diagnostic (organisés sous forme de modèles de rapports sur les vulnérabilités des pays) aux données nationales correspondantes.



Questions juridiques

Mise en application des normes internationales de LBC/FT (AMLS)

PUBLIC VISÉ : Rédacteurs juridiques, décideurs, responsables du contrôle du secteur financier, responsables de la réglementation de certaines professions ou activités non financières, fonctionnaires des cellules de renseignement financier, fonctionnaires de la justice pénale et autres fonctionnaires chargés d'évaluer les risques inhérents à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) dans leur pays, pour préparer les évaluations mutuelles et l'application du dispositif de LBC/FT.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient avoir au moins deux ans d'expérience dans le domaine de la LBC/FT. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département juridique, vise à renforcer les capacités des fonctionnaires chargés de mettre en application les nouvelles normes internationales applicables à la LBC/FT. Il permettra aux participants de mieux comprendre les exigences des normes internationales révisées de LBC/FT, les 40 recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), ainsi que la nouvelle *Méthodologie d'évaluation de la conformité technique aux recommandations du GAFI et de l'efficacité des systèmes de LBC/FT*. Le cours prévoit des exercices pratiques ainsi que des analyses approfondies sur la mise en application de certains aspects des 40 recommandations du GAFI.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire, résumer et analyser la mise en œuvre des 40 recommandations du GAFI.
- ▶ Élaborer un plan d'action à moyen terme pour renforcer le dispositif LBC/FT de leur pays.

Atténuer les pressions sur les relations de correspondant bancaire (CBR)

PUBLIC VISÉ : Dirigeants, fonctionnaires chargés du contrôle du secteur financier ou de la réglementation des institutions financières, et autres fonctionnaires chargés de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) ou de gérer des programmes de gestion des risques.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient avoir au moins trois à cinq ans d'expérience dans la mise en œuvre de programmes de LBC/FT ou de gestion des risques. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département juridique, vise à étudier les tendances mondiales et régionales récentes relatives aux pressions exercées sur les relations de correspondant bancaire (RCB), leurs conséquences et leurs causes potentielles. Il examine le phénomène du point de vue des institutions financières mondiales et internationales. Par ailleurs, il propose d'éventuelles solutions et les mesures nécessaires pour atténuer ces pressions et enrayer le retrait des RCB, en privilégiant des solutions adaptées à chaque région.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Avoir une compréhension plus poussée des politiques d'atténuation des risques, des mesures de contrôle et des systèmes de gestion des risques pouvant contribuer à alléger les pressions actuellement exercées sur les RCB.
- ▶ Définir un éventail de solutions publiques et privées, y compris à l'échelle régionale, qui peuvent permettre d'enrayer les facteurs de pression sur les RCB et d'atténuer leurs effets.

Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (CHI)

PUBLIC VISÉ : Hauts responsables chargés de l'élaboration ou de l'application de la législation sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages et de questions connexes.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, une bonne connaissance du régime d'insolvabilité et, de préférence, un diplôme d'études supérieures en droit. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

DESCRIPTION : Cet atelier, animé par le département juridique, offre aux fonctionnaires une tribune pour partager avec leurs pairs leur expérience en matière de réforme et de mise en application de la législation sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages, ainsi que sur des questions connexes comme le recouvrement des créances et les autres moyens de faire face aux créances compromises. La crise financière mondiale et les crises qui l'ont suivie dans les différents pays ont mis en évidence la nécessité de disposer de régimes efficaces d'insolvabilité. De nombreux pays ont engagé ou achevé des réformes des régimes d'insolvabilité pour faire face aux conséquences de l'évolution de la conjoncture. L'atelier est interactif et s'adresse aux responsables de divers pays s'occupant de questions liées à l'insolvabilité des entreprises et des ménages, aux experts internationaux et aux représentants du département juridique et d'autres départements géographiques ou fonctionnels du FMI, de la Banque mondiale et d'autres organisations internationales.

OBJECTIFS : À l'issue de cet atelier, les participants pourront :

- ▶ Évaluer les liens d'interdépendance entre les objectifs de politique générale et les solutions techniques dans le domaine de l'insolvabilité des entreprises et des ménages et dans des domaines connexes.
- ▶ Dégager des tendances pour l'évolution future de la législation sur l'insolvabilité.
- ▶ Tirer des enseignements des expériences positives et négatives des pays étudiés.

EN LIGNE : Fondements de la législation relative à la banque centrale (FCBLx)

PUBLIC VISÉ : Conseillers juridiques des banques centrales ou des ministères des Finances.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en droit et travailler sur des questions juridiques relatives à la banque centrale, que ce soit au sein d'une banque centrale ou d'un ministère des Finances.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne, dispensé par l'Institut pour le développement des capacités et le département juridique, initie les participants aux fondements de la législation relative à la banque centrale. Le cours aborde les conditions juridiques à remplir pour qu'une banque centrale soit solide et efficace. Il analyse les fondements juridiques de la mission, des structures décisionnelles, de l'autonomie, de la responsabilisation, de la transparence et des opérations des banques centrales. Il associe des notions théoriques et des exercices pratiques sur l'analyse et l'élaboration d'une législation sur la banque centrale.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Connaître les principales questions juridiques que doit aborder une législation sur la banque centrale et savoir comment les bonnes pratiques internationales répondent à ces questions.
- ▶ Interpréter les principales questions juridiques et les bonnes pratiques internationales et donner des conseils sur leur application dans la législation nationale.
- ▶ Analyser et évaluer la législation nationale concernant la banque centrale par rapport aux bonnes pratiques internationales.
- ▶ Élaborer et formuler des recommandations sur la manière de modifier la législation sur la banque centrale à travers une réforme juridique, afin de l'aligner sur les bonnes pratiques internationales.
- ▶ Expliquer aux parties intéressées les amendements proposés à la loi sur la banque centrale et défendre ces propositions lors d'entretiens et de consultations.



Questions liées au droit et à la gouvernance budgétaires (FLG)

PUBLIC VISÉ : Juristes des ministères des Finances ou d'autres organismes publics intervenant dans les aspects juridiques de la politique budgétaire.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants doivent être des juristes qualifiés ayant joué un rôle de consultation auprès du ministère des Finances ou d'autres organismes publics sur les aspects juridiques de l'élaboration de la politique budgétaire ou sur la rédaction des lois budgétaires. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

DESCRIPTION : Ce cours, organisé par le département juridique, se centre sur les considérations juridiques d'actualité qui entrent dans l'élaboration de la législation budgétaire et fiscale. Il couvre un large éventail de questions d'actualité qui intéressent les responsables de la politique budgétaire du monde entier, à l'heure du durcissement de la politique budgétaire. Il couvre notamment les questions suivantes :

- ▶ Questions de fiscalité contemporaines, notamment les problèmes transfrontaliers, l'érosion de la base d'imposition et la conception d'instruments afférents à l'impôt sur le revenu ou aux taxes à la consommation (par exemple TVA) pour répondre à ces questions.
- ▶ Questions de droit budgétaire, comme celle des principes fondamentaux de la loi budgétaire organique, l'élaboration de règles budgétaires, la coordination budgétaire dans un contexte fédéral et le rôle des conseils budgétaires.
- ▶ Aspects liés à la gestion de la dette publique (GDP) et aux valeurs mobilières, y compris les dimensions juridiques et institutionnelles de la GDP et de l'émission d'obligations d'État.
- ▶ Élaboration de dispositifs juridiques applicables aux fonds souverains et aux entreprises publiques.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les liens entre les différents aspects du droit budgétaire et leurs conséquences.
- ▶ Connaitre les questions juridiques et de politique générale d'actualité dans les différents aspects du droit budgétaire ainsi que les pratiques optimales qui permettent d'y répondre, comme par une réforme juridique.
- ▶ Recenser les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant des enseignements de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.

Aspects juridiques des institutions financières internationales (LAIF)

PUBLIC VISÉ : Juristes, juristes chevronnés et autres professionnels des banques centrales, des ministères des Finances, des ministères de la Justice et d'autres organismes, principalement des pays émergents, chargés des aspects juridiques des relations avec les institutions financières internationales (IFI).

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine et de préférence un diplôme en droit. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

DESCRIPTION : Ce cours, dispensé par le département juridique, aborde les questions juridiques, institutionnelles et opérationnelles relatives aux IFI (essentiellement le FMI et la Banque mondiale). Il examine les liens entre ces institutions et leurs États membres. Les institutions couvertes par le cours peuvent changer d'une année à l'autre.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Démontrer une connaissance approfondie de l'histoire, de la mission, de la gouvernance, de la structure et des fonctions du FMI, de la Banque mondiale et d'autres IFI et de leurs relations avec les pays membres.
- ▶ Intervenir plus efficacement dans les aspects juridiques des interactions avec des IFI telles que le FMI et la Banque mondiale, de façon à faciliter une croissance économique équilibrée des pays membres.
- ▶ Mettre en évidence les enjeux auxquels sont confrontées les IFI et leurs orientations de façon à en tirer des enseignements pour aider les pays membres à préparer des moyens d'intervention et des cadres juridiques plus adaptés et efficaces.



Cadres juridiques du contrôle et de la résolution bancaires (LBSR)

PUBLIC VISÉ : Juristes des banques centrales, des ministères des Finances, des instances de contrôle bancaire, des autorités de résolution et des organismes de garantie des dépôts se consacrant aux activités de réglementation, de contrôle ou de résolution bancaires et à la gestion de crises. Ce cours s'adresse aux juristes chevronnés. Les participants devraient donc avoir une bonne connaissance des principales questions juridiques relatives au secteur financier. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, une bonne connaissance des lois régissant le secteur financier et, de préférence, un diplôme d'études supérieures en droit.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département juridique, porte sur les aspects juridiques et institutionnels de l'infrastructure nécessaire au maintien d'un dispositif solide de réglementation, de contrôle et de résolution bancaires, de protection et de gestion des crises.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Cerner les principales questions juridiques liées à la réglementation, au contrôle et à la résolution bancaires, aux dispositifs de protection et à la gestion des crises ; et comprendre comment les meilleures pratiques internationales y répondent.
- ▶ Recenser les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant des enseignements de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.
- ▶ Analyser et évaluer la législation nationale du secteur financier par rapport aux bonnes pratiques internationales.
- ▶ Élaborer et formuler des recommandations sur la manière de modifier la législation du secteur financier à travers une réforme juridique, afin de l'aligner sur les bonnes pratiques internationales.
- ▶ Expliquer aux parties intéressées les amendements proposés à la loi sur le secteur financier et défendre ces propositions lors d'entretiens et de consultations.

Cadres juridiques de la gestion des finances publiques (LFPFM)

PUBLIC VISÉ : Juristes des ministères des Finances, des ministères sectoriels, des banques centrales, des cours des comptes, des entreprises publiques, des fonds souverains et des bureaux de procureur traitant de questions liées à la gestion des finances publiques. Le cours s'adresse aux responsables des services juridiques et aux juristes chevronnés. Les participants devraient avoir une bonne maîtrise des principaux dossiers juridiques liés à la gestion des finances publiques.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, une bonne connaissance de la gestion des finances publiques et, de préférence, un diplôme d'études supérieures en droit. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département juridique, traite des questions institutionnelles et juridiques liées à une gestion saine et efficace des finances publiques. Parmi les thèmes abordés figurent les fondements juridiques et la gouvernance de la formulation, de la préparation et de l'exécution du budget ; les règles et institutions budgétaires ; la gestion de la dette publique ; le contrôle financier des entreprises publiques ; la gestion de l'investissement public ; et les fonds souverains.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Reconnaître les meilleures pratiques en matière de résolution des problèmes de gestion des finances publiques.
- ▶ Recenser les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant des enseignements de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.
- ▶ Analyser et évaluer la législation nationale de la gestion des finances publiques par rapport aux bonnes pratiques internationales.
- ▶ Élaborer et formuler des recommandations sur la manière de modifier la législation de la gestion des finances publiques à travers une réforme juridique, afin de l'aligner sur les bonnes pratiques internationales.
- ▶ Expliquer aux parties intéressées les amendements proposés à la loi sur la gestion des finances publiques et défendre ces propositions lors d'entretiens et de consultations.



Questions internationales liées à l'élaboration du droit fiscal (TLWD)

PUBLIC VISÉ : Juristes des ministères des Finances et autorités fiscales des pays membres chargés des aspects juridiques de l'élaboration de la politique fiscale et de l'administration de l'impôt.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine et posséder une bonne connaissance du droit budgétaire et fiscal.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par les services du département juridique et par des experts externes, traite de la problématique actuelle de la conception et de l'élaboration du droit fiscal. Il aborde les divers enjeux auxquels sont confrontés les responsables de la politique fiscale aujourd'hui, notamment les problèmes transfrontaliers ou internationaux, l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices, ainsi que l'évasion fiscale concernant l'impôt sur le revenu et les taxes à la consommation. En tenant compte du contexte de l'Afrique subsaharienne, ce cours examine l'élaboration d'instruments pour s'attaquer à ces questions, sans perdre de vue les problèmes fiscaux qu'entraîne le passage au numérique. Il traite également d'autres aspects de la conception du droit fiscal qui

peuvent avoir une incidence sur les finances publiques d'un pays, comme l'élaboration d'exonérations fiscales et d'autres régimes particuliers (par exemple la fiscalité des ressources naturelles), la conception d'une politique globale et appropriée de négociation et de signature de conventions fiscales, et l'amélioration du mécanisme de résolution des contentieux fiscaux pour gérer les arriérés et améliorer la certitude en matière fiscale.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les liens entre les différents aspects du cadre juridique qui régit le budget et leurs conséquences.
- ▶ Identifier les grandes questions juridiques et de politique générale ainsi que les pratiques optimales qui permettent d'y répondre, notamment par une réforme juridique.
- ▶ Analyser et évaluer la législation fiscale nationale par rapport aux bonnes pratiques internationales.
- ▶ Recenser les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant des enseignements de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.
- ▶ Expliquer aux parties intéressées les amendements proposés à la législation fiscale et défendre ces propositions lors d'entretiens et de consultations.



Statistiques macroéconomiques

Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale – niveau intermédiaire (BPIPS-M)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires chargés de l'établissement des statistiques du secteur extérieur (de la balance des paiements ou de la position extérieure globale) et ayant par ailleurs une connaissance de la méthodologie de la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants doivent soit être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques et justifier d'au moins deux années d'expérience pertinente en matière d'établissement de statistiques, ou avoir suivi le cours Établissement des statistiques de la balance des paiements.

DESCRIPTION : Animé par le département des statistiques, ce cours s'adresse aux statisticiens ayant une certaine expérience de l'établissement ou de l'analyse de la balance des paiements et de la position extérieure globale (PEG). Il a pour but de favoriser une connaissance approfondie des concepts, des sources de données et des techniques d'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la PEG et de leur application pour la résolution de problèmes méthodologiques complexes. Ce cours de niveau intermédiaire ne traite pas des concepts élémentaires de la balance des paiements et de la PEG, car il part du principe que les participants en possèdent déjà une connaissance.

Le cours s'articule autour d'une série d'exposés et d'ateliers pratiques consacrés à l'analyse s'appuyant fortement sur les données de cas de pays, et favorise l'apprentissage entre pairs et le partage des connaissances acquises sur le terrain. En tenant compte des difficultés liées à l'établissement des données dans les nouveaux domaines d'intérêt des usagers, le cours met l'accent sur des thèmes particuliers, notamment l'estimation des activités transfrontalières informelles et le traitement des entités à vocation spéciale. Le cours aborde les sujets et enjeux émanant de l'évolution de l'économie mondiale, et les participants ont l'occasion de débattre de la manière dont ceux-ci influent sur leur travail d'établissement des statistiques. Des exercices sont spécialement conçus pour harmoniser l'établissement de données avec la surveillance et les conseils du FMI et pour montrer les usages analytiques des statistiques du secteur extérieur.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Utiliser les connaissances acquises pour régler des questions complexes de méthodologie et d'établissement des données liées aux statistiques de la balance des paiements et de la PEG.



- ▶ Savoir reconnaître les sources potentielles de données et les techniques d'établissement à utiliser pour améliorer la couverture des activités découlant de la mondialisation dans les statistiques du secteur extérieur.
- ▶ Décrire les usages analytiques des statistiques de la balance des paiements et de la PEG.

Établissement des statistiques de la balance des paiements (BPSCG)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la responsabilité principale est l'établissement des statistiques de la balance des paiements et/ou de la position extérieure globale. Les participants devraient avoir une bonne connaissance de la méthode appliquée dans la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques ou avoir au moins une année d'expérience de l'établissement des statistiques de balance des paiements ou de position extérieure globale.

DESCRIPTION : Ce cours, assuré par le département des statistiques, donne des conseils pratiques sur l'établissement et la diffusion des statistiques des comptes internationaux (balance des paiements et position extérieure globale) sur la base du *Guide d'établissement des statistiques de balance des paiements* de 2014. L'objectif du cours est de montrer comment le cadre conceptuel qui est décrit dans le *MBP6* peut être mis en pratique. Le cours comprend une série d'exposés, d'ateliers et de débats sur les méthodes d'établissement des comptes internationaux. Les échanges portent sur les méthodes d'établissement des données, y compris les sources de données qui peuvent être utilisées pour établir les comptes internationaux. Ils abordent aussi des questions complexes de méthodologie et d'établissement qui sont liées à des composantes particulières de la balance des paiements et de la PEG, ainsi que d'autres questions concernant à la fois divers types de comptes. Les participants ont l'occasion de traiter des problèmes qu'ils rencontrent dans l'établissement des statistiques et de développer leur connaissance des applications analytiques des comptes internationaux.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Établir et diffuser des données de balance des paiements et de position extérieure globale en suivant les techniques décrites dans le *Guide d'établissement des statistiques selon le MBP6*.

- ▶ Trouver de nouvelles sources de données pouvant servir à améliorer l'établissement des statistiques de balance des paiements et de position extérieure globale.
- ▶ Utiliser les techniques statistiques adaptées aux questions complexes de méthodologie et d'établissement.
- ▶ Approfondir leurs connaissances de l'application analytique de statistiques de balance des paiements et de position extérieure globale.

Analyse bilancielle (BSA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres agences, chargés de l'établissement des statistiques monétaires et financières, des statistiques de la dette et des finances publiques et des statistiques du secteur extérieur, ou bien de la supervision des analyses macrofinancières.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, présente l'outil convivial qu'il a élaboré pour combiner automatiquement les données qui lui sont communiquées sur la monnaie, les administrations et la balance des paiements afin de créer une répartition des créances et des passifs suivant le format « de qui à qui ». Une fois que la matrice sera générée, les fonctionnaires des pays devraient pouvoir se servir de l'analyse bilancielle pour étudier l'ensemble des liens du bilan et détecter des expositions et des vulnérabilités particulières, comme le recours excessif au financement extérieur, l'accroissement du levier financier du secteur des entreprises et le recours excessif au secteur bancaire pour le placement de la dette souveraine. Il s'agit d'un outil extrêmement utile à l'analyse macrofinancière.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Apprendre comment utiliser les informations de la matrice de l'analyse bilancielle pour reconnaître les déséquilibres de bilan, les expositions et des risques de choc tels que des sorties soudaines de capitaux ou des dépréciations nettes du taux de change.

- ▶ Réexaminer les données sources utilisées pour établir la matrice de l'analyse bilancielle et déceler de graves lacunes de données pour le pays en question.
- ▶ Élaborer des plans de travail pour combler ces lacunes de données à moyen terme, afin de permettre aux dirigeants de disposer d'une matrice utile du point de vue analytique.

Bilans et comptes d'accumulation (BSAA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires principalement chargés d'établir les statistiques des comptes nationaux (en particulier les comptes sectoriels et les comptes de qui à qui) au sein des instituts nationaux de statistiques et des banques centrales.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, offert par le département des statistiques, couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des comptes d'accumulation (comptes de capital, comptes financiers, autres changements de volume de comptes d'actifs et comptes de réévaluation) et des bilans par secteur institutionnel. Le cours se fonde sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale* de 2008 (*SCN 2008*). Il vise à donner aux participants les aptitudes nécessaires pour établir les comptes d'accumulation sectoriels et les bilans. Le cours comprend des exposés sur les concepts et les questions de méthodologie ainsi que des ateliers sur des questions pratiques de compilation. Les exposés offrent une perspective complète du cadre méthodologique, des concepts et des définitions relatives aux comptes d'accumulation sectoriels et aux bilans, passent en revue les sources de données potentielles et illustrent les procédures et techniques possibles d'établissement des comptes. Le cours offre aussi aux participants un forum d'échange des pratiques et expériences nationales relatives à l'établissement des comptes d'accumulation sectoriels et des bilans.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Appliquer les principes qui sous-tendent l'établissement des statistiques des comptes nationaux et des comptes financiers.
- ▶ Décrire le lien entre les statistiques financières et non financières, et jeter ainsi les fondements d'un établissement intégré de données sur les activités économiques non financières, les transactions financières et les bilans.
- ▶ Appliquer la connaissance acquise des concepts et des méthodes pour mettre en évidence les déficits de données ainsi que les atouts et les faiblesses des données existantes.
- ▶ Expliquer aux décideurs qu'il est important et intéressant d'établir les comptes d'accumulation sectoriels et les bilans pour analyser l'évolution de la situation macroprudentielle.
- ▶ Proposer des accords d'échange de données avec les organismes concernés pour jeter les bases d'un effort coordonné visant à établir et diffuser des comptes sectoriels et des bilans comparables au niveau international, à partir du *Système de comptabilité nationale* de 2008.



EN LIGNE : Fondements de l'établissement des statistiques macroéconomiques (CBMSx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires chargés de l'établissement des statistiques macroéconomiques et financières au sein des bureaux nationaux de statistiques, des ministères des Finances, de l'Économie ou du Plan, ou des banques centrales.

QUALIFICATIONS REQUIS : Une connaissance des sciences économiques et des statistiques serait utile. Il est essentiel de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne, animé par le département des statistiques, revient sur les compétences de base, les concepts et les principes requis pour l'établissement et la diffusion de statistiques macroéconomiques et financières. Parmi les thèmes traités figurent la résidence, les unités institutionnelles, les secteurs institutionnels, les règles comptables, les instruments financiers, les stocks et les flux et les initiatives de normalisation des données du FMI. Le cours présente les liens macroéconomiques fondamentaux entre ces statistiques.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, en utilisant les concepts et les principes fondamentaux de l'établissement et de la diffusion des statistiques macroéconomiques et financières, les participants seront en mesure de :

- ▶ Faire la distinction entre unités et secteurs institutionnels.
- ▶ Appliquer le concept de résidence.
- ▶ Enregistrer les stocks et les flux de manière intégrée.
- ▶ Appliquer les règles comptables appropriées.
- ▶ Classer les instruments financiers.
- ▶ Résumer les exigences et les recommandations des initiatives de normalisation des données du FMI.
- ▶ Évaluer les interconnexions macroéconomiques.

Statistiques de position transfrontalière (CBPS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de position extérieure globale (PEG) ou les statistiques de dette extérieure (SDE), ainsi que celles ayant trait à l'Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP) et l'Enquête coordonnée sur l'investissement direct (ECID).

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques et avoir au moins une année d'expérience de l'établissement des statistiques de la PEG et/ou de la dette extérieure.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des statistiques, offre une formation sur la méthodologie d'établissement et de diffusion des statistiques de la position transfrontalière, y compris la PEG intégrée, les données pour mémoire et les données supplémentaires en suivant le MBP6 ; les SDE, y compris la composition par monnaie, l'échéance résiduelle et le calendrier du service de la dette ; l'ECIP, y compris les données sectorielles ; et l'ECID. Le cours se compose d'une série d'exposés, de discussions et de travaux pratiques. Les exposés et discussions portent principalement sur les concepts généraux et les pratiques d'établissement des statistiques, tandis que les exercices permettent aux participants de mettre leurs connaissances en pratique. Les participants ont l'occasion de traiter des difficultés qu'ils rencontrent dans l'établissement des statistiques et de développer leur connaissance de l'utilisation analytique des comptes internationaux. Le cours repose sur la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*, les *Statistiques de la dette extérieure – Guide pour les statisticiens et les utilisateurs 2013*, le Guide ECIP de 2010 et le Guide ECID de 2015.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Établir la PEG, les SDE, l'ECIP et/ou l'ECID, ainsi que les données pour mémoire, les données supplémentaires de la PEG et les tableaux sur les statistiques de la dette extérieure, suivant le cadre conceptuel.
- ▶ Trouver de nouvelles sources potentielles de données pour établir les statistiques de position transfrontalière.
- ▶ Appliquer les techniques d'établissement des données et les pratiques optimales de diffusion liées aux statistiques de position transfrontalière.



- ▶ Illustrer les liens entre la PEG intégrée et la balance des paiements, et l'intégration des données sur la position transfrontalière dans le cadre macroéconomique général.
- ▶ Décrire l'utilisation analytique des statistiques de position transfrontalière.

Statistiques de la dette extérieure (EDS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette extérieure et/ou de la position extérieure globale (PEG).

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente. En outre, ils doivent posséder une notion de base des concepts relatifs aux comptes internationaux et avoir au moins une année d'expérience de l'établissement des statistiques de la dette extérieure ou de la PEG.

DESCRIPTION : Ce cours, assuré par le département des statistiques, vise à permettre aux participants de maîtriser les normes internationales d'établissement des statistiques de la dette extérieure, qui figurent dans le guide de 2014 intitulé *Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs*, (*Guide SDE*). Il donne aussi des conseils pratiques sur les sources de données, les techniques d'établissement des statistiques de dette extérieure et l'analyse des données, en tenant compte de l'évolution des marchés financiers internationaux. Il comporte une série d'exposés, des exercices pratiques et des études de cas abordant les thèmes suivants :

- ▶ L'évolution récente des marchés financiers internationaux (processus de désintermédiation, abandon des outils traditionnels d'investissement international, etc.) et ses répercussions sur l'établissement des SDE.
- ▶ La mise en œuvre du *Guide SDE* de 2014 et comment assurer la cohérence et la comparabilité entre les statistiques de la dette extérieure et d'autres statistiques macroéconomiques, notamment celle de la balance des paiements, de la position extérieure globale, des finances publiques et de la comptabilité nationale.
- ▶ Les systèmes de gestion de la dette et des conseils pratiques sur l'établissement des statistiques de la dette extérieure pour les secteurs public et privé.
- ▶ La validation de données et l'évaluation de la qualité des statistiques de dette extérieure à l'aide du Cadre d'évaluation de la qualité des données du FMI pour les statistiques de dette extérieure.
- ▶ La diffusion des données et les exigences de la base de statistiques trimestrielles de la dette extérieure de la Banque mondiale (STDE)
- ▶ L'analyse de viabilité de la dette et les outils d'analyse.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire les événements récents qui influent sur les statistiques de dette extérieure.
- ▶ Appliquer le cadre conceptuel de l'établissement des SDE en suivant le *Guide SDE* de 2014.

- ▶ Déceler des lacunes de données et élaborer une stratégie en vue d'améliorer l'établissement des statistiques de dette extérieure.
- ▶ Décrire les liens entre les statistiques de dette extérieure et d'autres ensembles de données macroéconomiques.
- ▶ Décrire les applications analytiques des statistiques de dette extérieure.

Indicateurs de solidité financière (ISF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales et des organismes de contrôle du secteur financier qui participent à la collecte, à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, offert par le département des statistiques, initie les participants aux fondamentaux de l'établissement et de l'utilisation des indicateurs de solidité financière (ISF) à l'appui de l'analyse macroprudentielle. Il couvre les aspects méthodologiques et techniques de la construction des ISF exposés dans le Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière de 2019 (le Guide ISF de 2019). Le cours consiste en des exposés et ateliers sur les thèmes suivants :

- ▶ Secteurs institutionnels.
- ▶ Bases de consolidation et ajustements de consolidation pour les ISF.
- ▶ Cadre réglementaire régissant les établissements de dépôt.
- ▶ Principes comptables et états financiers sectoriels pour les ISF.
- ▶ ISF fondamentaux et complémentaires pour les institutions de dépôt, les autres institutions financières et les autres secteurs.
- ▶ Surveillance du secteur financier et ISF.
- ▶ Analyse macroprudentielle et ISF.

Les exposés sont complétés par des exercices pratiques, durant lesquels les participants travaillent en groupe pour résoudre des questions pratiques liées à la classification des unités institutionnelles financières, à la définition des différentes populations déclarantes pour les ISF en fonction des bases de consolidation, au calcul des ratios de solvabilité et de liquidité des dispositifs de Bâle, à la production d'états financiers sectoriels et d'ISF pour les institutions de dépôt et à l'utilisation des ISF dans la surveillance du secteur financier. Le cours présente les formulaires à utiliser pour la transmission au FMI des données et métadonnées ISF, ainsi que des recommandations sur l'accès aux données et métadonnées ISF et leur utilisation à partir de la base de données du FMI.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Établir des ISF suivant la méthode du Guide ISF de 2019 à l'aide de données sources obtenues à partir des états financiers sectoriels et des formulaires de déclaration aux autorités de contrôle.
- ▶ Calculer les ISF à partir de différentes bases de consolidation et interpréter les différents résultats obtenus.

- ▶ Préparer ou mettre à jour les métadonnées des ISF, y compris les informations concernant les principaux aspects du cadre conceptuel utilisé pour préparer les données sources et les pratiques d'établissement des ISF.
- ▶ Analyser et interpréter les ISF établis pour le secteur financier et leur utilisation dans le contrôle du secteur financier et la politique macroprudentielle.

Statistiques de finances publiques : cours avancé (GFS-A)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité depuis au moins trois ans est l'établissement et la diffusion des statistiques de finances publiques, et qui traitent régulièrement de questions complexes de méthodologie et d'établissement des statistiques de finances publiques (SFP), telles que celles décrites ci-dessous.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente. En outre, il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours en ligne Statistiques de finances publiques (SFPx).

DESCRIPTION : Ce cours, proposé par le département des statistiques, porte sur le cadre conceptuel des SFP, tel que présenté dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014* du FMI (*MSFP 2014*), en insistant sur les nouveaux concepts présentés dans ce manuel. Les participants doivent être familiarisés avec le cadre de SFP et son système de classification. En s'appuyant sur le cadre intégré de SFP, le cours aborde des questions transversales complexes de SFP, telles que la protection sociale, les passifs liés aux régimes de pension de la fonction publique, les régimes de garantie standard, les contrats, les locations, les licences, les partenariats public-privé et les bilans du secteur public. Le cours examine en outre le périmètre du secteur public en accordant une attention particulière aux cas complexes et limites. Il traite de la concordance des données sur le plan interne et intersectoriel, de la coordination entre organismes producteurs de données, de la présentation des données et de la communication avec les utilisateurs. Le cours comprend des exposés et des débats.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les nouveaux concepts adoptés dans le *MSFP 2014*.

- ▶ Appliquer les principes généraux du *MSFP 2014* aux questions complexes et transversales de SFP dans le cadre intégré, notamment la protection sociale, les passifs liés aux régimes de pension de la fonction publique, les systèmes de garantie standard, les contrats, les locations et les licences, les partenariats public-privé et les bilans du secteur public.

Statistiques de finances publiques : notions fondamentales (GFS-F)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement et la diffusion des statistiques de finances publiques.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, proposé par le département des statistiques, porte sur le cadre conceptuel des statistiques de finances publiques (SFP), tel que présenté dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014* du FMI (*MSFP 2014*), ainsi que sur les aspects pratiques de l'établissement des données. Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les classifications détaillées sont traités dans le cadre de la nouvelle méthodologie harmonisée avec le système de la comptabilité nationale. Le cours examine les règles de comptabilité et le champ d'application des SFP (notamment la comptabilité sur la base des droits et obligations), l'évaluation, la classification, la dette, les bilans, ainsi que les sources et les méthodes utilisées dans l'établissement des statistiques. Il couvre également la déclaration des données au FMI. Il s'articule autour d'une série d'études de cas.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les concepts de base, définitions et principes comptables du cadre intégré de SFP.
- ▶ Classer la situation des stocks et des flux de base de l'État selon le *MSFP 2014* et dresser les situations et tableaux pertinents des SFP.
- ▶ Appliquer les principes généraux pour classer une entité dans le secteur public ainsi que dans des sous-secteurs pertinents comme les administrations publiques et les entreprises publiques.



EN LIGNE : Statistiques de finances publiques (GFSx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement et la diffusion des statistiques de finances publiques.

QUALIFICATIONS REQUIS : Une connaissance des sciences économiques et des statistiques serait utile. Il est essentiel de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

DESCRIPTION : Ce cours, proposé par le département des statistiques, porte sur le cadre conceptuel des statistiques de finances publiques (SFP), tel que présenté dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014* du FMI (*MSFP 2014*), ainsi que sur les aspects pratiques de l'établissement des données. Les concepts fondamentaux, les définitions, les normes comptables et les classifications détaillées sont traités dans le cadre du *MSFP 2014*, qui est harmonisé avec le système de la comptabilité nationale. Le cours examine le cadre de SFP, ainsi que son champ d'application et ses normes comptables (notamment la comptabilité sur la base des droits et obligations), la classification, les bilans, la dette et les sources et méthodes utilisées dans l'établissement des SFP. Enfin, le cours traite de la diffusion des SFP et de leur utilisation dans l'élaboration et l'analyse de la politique budgétaire.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer le cadre intégré des SFP, comprendre ses avantages et l'importance de données budgétaires complètes, cohérentes et comparables à l'échelle internationale pour la conception, le suivi et l'évaluation de la politique budgétaire.
- ▶ Appliquer les grands principes macroéconomiques pour établir les unités institutionnelles du secteur public et faire la distinction entre les unités de l'administration publique et les entreprises publiques.
- ▶ Appliquer les concepts et principes macroéconomiques fondamentaux, ainsi que les règles comptables de base, pour définir, classer et enregistrer les transactions, d'autres flux économiques et l'encours des stocks.
- ▶ Expliquer comment certaines opérations de l'État et d'autres flux ne relevant pas du contrôle de l'État influent sur le déficit ou l'excédent budgétaire, la dette et la valeur nette.
- ▶ Décrire les liens entre les principaux agrégats budgétaires et entre ceux-ci et d'autres indicateurs macroéconomiques.



Statistiques du commerce international de biens et services (ITGS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est d'établir les statistiques de balance des paiements, du commerce international de marchandises et/ou du commerce international de services. Les participants doivent être familiarisés avec la méthodologie de la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MPB6)*.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente. En outre, ils doivent avoir des notions de base des concepts relatifs à la balance des paiements et posséder au moins une année d'expérience soit de l'établissement de la balance des paiements, soit de la collecte et du traitement de données sources sur les biens ou les services aux fins de l'établissement des statistiques de la balance des paiements.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des statistiques, aide les participants à maîtriser les concepts fondamentaux des statistiques du commerce international de biens et services. Il offre des conseils pratiques sur les sources de données et les techniques permettant d'établir ces statistiques. Le cours s'appuie principalement sur le *Guide d'établissement des statistiques* qui accompagne le *MPB6* de 2014 et sur le *Guide du statisticien* qui accompagne le *Manuel des statistiques du commerce international des services* de 2010. Le cours comprend une série d'exposés, d'ateliers et de débats en séance plénière sur les pratiques nationales couvrant les concepts, sources et méthodes de compilation des statistiques relatives au commerce international de biens et services. Il est également constitué de débats en séance plénière sur les pratiques nationales. Eu égard aux difficultés que présente l'établissement de statistiques dans certaines catégories de services telles que le secteur manufacturier et le négoce international, les assurances, les services financiers et les BTP, le cours insiste sur les aspects particuliers à leur traitement et les modalités d'enregistrement dans la balance des paiements. Les participants ont l'occasion de débattre des problèmes qu'ils rencontrent dans l'établissement des statistiques et de découvrir de nouvelles perspectives de l'utilisation analytique des statistiques du commerce international de biens et services.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer le processus d'établissement des comptes liés au commerce international de biens et services dans le cadre de la balance des paiements, selon les techniques fournies dans le *Guide d'établissement des statistiques* qui accompagne le *MPB6* et le *Guide d'établissement des statistiques* qui accompagne le *Manuel des statistiques du commerce international des services* de 2010.
- ▶ Définir les nouvelles sources de données qui pourraient améliorer l'établissement de statistiques de commerce international de biens et services.
- ▶ Appliquer les techniques statistiques à suivre face aux questions complexes de méthodologie et d'établissement des statistiques.

Statistiques monétaires et financières : cours avancé (MFS-A)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est recommandé d'avoir suivi le cours MFS-I.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des statistiques, initie les participants aux aspects fondamentaux de l'établissement de statistiques monétaires, en insistant particulièrement sur les autres sociétés financières (ASF). Il fournit également une vue générale des statistiques financières et de la comptabilité nationale. Les supports du cours s'appuient sur le Manuel et guide d'établissement des statistiques monétaires et financières (en anglais uniquement). Bien que ce cours résume les grands principes qui sous-tendent l'établissement des statistiques monétaires, les participants doivent déjà en avoir une bonne connaissance (acquise, par exemple, en participant au cours MFS-I). Une partie fondamentale du cours porte sur les caractéristiques des différentes ASF (sociétés d'assurance, fonds de pension, fonds d'investissement non monétaires, etc.), la structure habituelle de leur bilan et leur rôle dans le secteur financier. Le cours couvre également certains aspects des statistiques financières, dont les stocks et flux financiers de tous les secteurs de l'économie nationale et leur interaction avec le reste du monde, l'approche bilancielle de l'analyse des facteurs de vulnérabilité et les liens entre les statistiques monétaires, de balance des paiements, de finances publiques et de comptabilité nationale. Il comprend des présentations didactiques ainsi que des études de cas qui donnent l'occasion aux participants de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires pour les ASF et avec les principes de base qui sous-tendent l'établissement de la comptabilité nationale. À la fin du cours, les participants devront faire un bref exposé sur les questions d'établissement des statistiques monétaires dans leur propre pays.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire le rôle des ASF dans le secteur financier et leurs conséquences sur la collecte de données aux fins des statistiques monétaires.
- ▶ Faire la distinction entre les différents types d'ASF.
- ▶ Établir les statistiques monétaires pour le secteur des ASF suivant le formulaire standard de déclaration des données 4SR du FMI.
- ▶ Appliquer les principaux principes des statistiques financières et de la comptabilité nationale.

Statistiques monétaires et financières : cours d'introduction (MFS-I)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, prépare les participants à l'établissement de statistiques monétaires couvrant la banque centrale (BC) et les autres institutions de dépôt (AID), conformément aux normes internationales. Les supports du cours s'appuient sur le Manuel et guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières (en anglais uniquement). Il examine les principes de résidence et de sectorisation des unités institutionnelles, les caractéristiques et types d'instruments financiers, les principes de valorisation et d'autres questions comptables qui se rapportent à l'établissement des statistiques monétaires. Les participants se familiarisent en outre avec les caractéristiques constitutives des institutions de dépôt, notamment leur rôle comme émettrices de monnaie, et avec les grands principes de l'analyse des agrégats monétaires et des agrégats de crédit. Le cours se déroule sous forme d'exposés, d'ateliers et d'études de cas portant sur les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires, y compris l'utilisation des états financiers pour remplir les formulaires de déclaration normalisés (SRF 1SR et 2SR) pour les BC et les AID, et calculer la situation des banques centrales, des autres institutions de dépôt et de l'ensemble du secteur des institutions de dépôt. À la fin du cours, les participants devront faire un bref exposé sur les questions d'établissement des statistiques monétaires dans leur propre pays.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Etablir des statistiques monétaires (enquêtes et bilans sectoriels) pour les banques centrales et les secteurs des autres établissements financiers et des institutions de dépôt suivant la méthode recommandée dans le Guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières (résidence, sectorisation, classification par type d'instrument financier, valorisation et autres questions comptables) à l'aide des formulaires de déclaration normalisés SRF 1SR et 2SR.
- ▶ Utiliser l'enquête monétaire et les principaux agrégats monétaires et de crédit pour analyser la politique monétaire.



Statistiques des comptes nationaux (NAS)

PUBLIC VISÉ : Statisticiens chargés de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale au sein des organismes publics responsables de l'établissement des données des comptes nationaux.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, présenté par le département des statistiques, couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale en s'appuyant sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008)*. Le cours inclut des séances sur les questions de méthodologie et d'établissement du *SCN 2008* et des ateliers qui prévoient des travaux pratiques d'établissement des comptes. Le but principal de ce cours est d'apprendre aux participants à établir le produit intérieur brut annuel à la fois aux prix courants et en termes de volume, en suivant l'approche de la production et des dépenses, en vue d'améliorer l'élaboration de la politique économique et la surveillance. Le cours débute par un aperçu du système de comptabilité nationale et présente la séquence des comptes pour les transactions et autres flux ainsi que pour les bilans dans le cadre du *SCN 2008*. Il aborde les principaux concepts relatifs aux transactions, aux autres flux économiques, aux stocks, aux unités institutionnelles, aux classifications et aux principaux agrégats macroéconomiques mesurés par le système. Les principaux exposés et ateliers comprennent :

- ▶ Des séances sur le compte de production, couvrant la définition et les mesures de production, la consommation intermédiaire et la valeur ajoutée ; les questions de valorisation ; et le traitement des secteurs particuliers.
- ▶ Les données sources et la problématique de l'établissement du PIB en suivant les approches production et dépenses.
- ▶ Les déflateurs et le calcul des mesures de PIB en volume.
- ▶ Les questions particulières liées aux opérations en biens et services, y compris la structure de ressources et emplois, l'ajustement de la valeur des stocks, la consommation de capital fixe, l'économie invisible et informelle, les chaînes d'approvisionnement mondiales et l'économie numérique.

Le cours insiste également sur le partage d'expériences nationales entre les participants.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre les principaux concepts et définitions du *SCN 2008*.
- ▶ Décrire la compilation du PIB en suivant les approches production, dépenses et revenu.
- ▶ Traiter de l'importance des mesures de prix et de volume dans les comptes nationaux.
- ▶ Expliquer la valeur de statistiques de comptabilité nationale de qualité aux responsables politiques et aux décideurs.

Statistiques de la dette du secteur public : notions fondamentales (PDS-F)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement et la diffusion des statistiques de la dette du secteur public.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des statistiques, se centre sur le cadre conceptuel des statistiques de la dette du secteur public présenté dans le *Guide d'établissement des statistiques de la dette du secteur public* et aborde aussi les aspects pratiques de l'établissement des données de la dette du secteur public. Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les détails de la classification sont examinés dans le contexte de la méthodologie qui est harmonisée avec les statistiques de finances publiques et le système de comptabilité nationale. Le cours traite des règles relatives au champ d'application et à la comptabilité du cadre de statistiques de la dette du secteur public, de la valorisation, de la classification, des principales questions méthodologiques ainsi que des sources et des méthodes auxquelles il est fait appel pour établir les statistiques. Il examine aussi la communication des données sur la dette au FMI et à la Banque mondiale. Il s'articule autour d'une série d'études de cas.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir la dette brute et nette et expliquer les concepts fondamentaux et les principes comptables de l'établissement des statistiques de la dette du secteur public.
- ▶ Classifier les positions d'endettement du secteur public suivant le *Guide des statistiques de la dette du secteur public*.
- ▶ Appliquer les principes généraux pour classer une entité dans le secteur public ainsi que dans les sous-secteurs pertinents du secteur public comme les administrations publiques et les entreprises publiques.
- ▶ Communiquer au FMI et à la Banque mondiale des statistiques trimestrielles sur la dette du secteur public couvrant au minimum l'administration centrale.



Statistiques des prix (PRS)

PUBLIC VISÉ : Spécialistes de l'établissement des indices des prix à la consommation (IPC), des indices des prix à la production (IPP) ou des indices des prix à l'exportation et à l'importation (IPXI).

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, offert par le département des statistiques, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre les concepts et méthodes d'établissement des IPC, des IPP et des IPXI. Il offre une vision d'ensemble de la théorie des indices et ses implications pratiques, notamment le choix d'une formule de calcul de l'indice à des niveaux plus ou moins élevés d'agrégation. Il traite également des méthodes d'échantillonnage et de recueil de données auprès des distributeurs et des établissements. Il aborde les sources de données nouvelles et émergentes, ainsi que les nouvelles techniques de collecte. Il traite également des questions de pointe, notamment celle de savoir comment gérer au mieux l'économie numérique. Le rôle de déflateur des indices de prix dans le SCN 2008 est également abordé, tout comme les principes de champ d'application et de valorisation.

Des séances sont consacrées aux thèmes suivants :

- ▶ Méthodes de traitement des articles non disponibles de manière temporaire ou permanente.
- ▶ Ajustements de prix dus à des changements de qualité et à l'intégration de nouveaux produits, établissements et points de vente.
- ▶ Concordance des indices avec la révision des structures de pondération.
- ▶ Réponse aux besoins des usagers de données pour garantir la pertinence.

Ce cours s'inspire des principes et recommandations formulés dans les manuels de l'IPC (2004), de l'IPP (2004) et des IPXI (2009).

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Appliquer les principes de la théorie de l'indice des prix.
- ▶ Déterminer dans quelle mesure un indice des prix respecte les pratiques optimales internationales.
- ▶ Appliquer des méthodes permettant de résoudre les difficultés d'établissement des indices telles que les articles indisponibles, les changements de qualité et l'actualisation des indices.

Atelier sur les statistiques de la dette du secteur public pour les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PSDS-LLMICs)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires responsables de l'établissement et de la diffusion des statistiques du budget et de la dette pour l'État ou le secteur public, surtout ceux qui fournissent ces données aux équipes-pays des cinq départements géographiques du FMI.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Animé par le département des statistiques, cet atelier vise principalement à permettre aux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure d'établir et de diffuser des données de statistique de la dette du secteur public (SDSP) complètes et de qualité (conformément aux normes internationales), qui soient appropriées pour l'analyse et la formulation de la politique budgétaire, ainsi que pour la définition des risques et des vulnérabilités. L'atelier donne un bref aperçu des principaux aspects du cadre conceptuel des SDSP, tel que présenté dans *Statistiques de la dette du secteur public – Guide pour les statisticiens et les utilisateurs*. Pendant l'atelier, les participants présenteront également l'état actuel de l'établissement et de la diffusion des SDSP dans leur pays, signaleront les principales lacunes en matière de données, puis élaboreront et présenteront des plans pour combler ces lacunes à travers des missions d'assistance technique de suivi.

OBJECTIFS : À l'issue de cet atelier, les participants pourront :

- ▶ Formuler, pour les pays participants, des plans de travail nationaux sur la base des lacunes de données SDSP constatées par les autorités et les équipes-pays du FMI.
- ▶ Présenter l'état actuel des SDSP de manière à ce qu'il puisse servir de référence pour le suivi du renforcement des capacités.
- ▶ Créer ou renforcer, selon les besoins, un circuit de communication sur les SDSP pour garantir leur communication ponctuelle aux équipes-pays du FMI en priorité et à d'autres intervenants, aux fins de l'analyse de la politique budgétaire et de la viabilité de la dette.
- ▶ En plus de dispenser des connaissances aux fonctionnaires, l'atelier se veut une tribune d'apprentissage entre pairs. Il devrait être suivi d'une ou de plusieurs missions dans les pays participants pour répondre aux besoins d'assistance technique en matière de SDSP.



EN LIGNE : Statistiques de la dette du secteur public (PSDSx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement et la diffusion des statistiques de la dette du secteur public.

QUALIFICATIONS REQUIS : Une connaissance des sciences économiques et des statistiques macroéconomiques serait utile. Il est essentiel de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des statistiques, couvre les éléments fondamentaux nécessaires à l'établissement et à la diffusion de statistiques exhaustives sur la dette du secteur public (SDSP). Il présente le cadre conceptuel des SDSP, présenté dans le *Guide d'établissement des statistiques de la dette du secteur public* dans le contexte du cadre des statistiques de finances publiques, qui est harmonisé avec d'autres cadre de statistiques macroéconomiques. Les concepts fondamentaux, les définitions, les normes comptables et les détails de la classification sont examinés, de même que les principales normes comptables (dont l'évaluation et la consolidation) qui sont pertinentes pour l'établissement des SDSP. Il étudie les instruments et les institutions recommandées pour l'établissement de SDSP exhaustives et comparables à l'échelle internationale. Il traite de la manière d'enregistrer des passifs conditionnels tels que les garanties de l'État. Par ailleurs, il examine les effets des SDSP sur certaines thématiques liées à la dette, notamment les hypothèses sur la dette, les remises de dettes, la retransmission de prêt, les baux financiers et les sauvetages financiers. Il couvre par ailleurs des questions importantes relatives à l'établissement des SDSP, comme celle de savoir quelles SDSP établir et diffuser, ainsi que les normes et directives du FMI concernant la diffusion de ces dernières. Enfin, il présente les usages possibles des SDSP, dont les analyses de viabilité de la dette et les analyses des risques et vulnérabilités budgétaires.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer l'essence du cadre de SFP et ses liens avec les statistiques de la dette du secteur public.
- ▶ Appliquer les grands principes macroéconomiques pour déterminer ce qui est considéré comme constituant la dette dans les comptes du débiteur.
- ▶ Appliquer les grands principes macroéconomiques pour déterminer qui est le débiteur, faire une bonne classification du débiteur à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur public et déterminer les types de contreparties aux titres de créance.
- ▶ Employer les principales normes comptables macroéconomiques pour établir les statistiques de la dette du secteur public.
- ▶ Dresser un rapport des statistiques de la dette du secteur public complètes et comparables à l'échelle internationale qui soit approprié pour l'élaboration et l'analyse de la politique budgétaire.
- ▶ Expliquer l'importance que revêtent des statistiques de la dette du secteur public complètes, cohérentes et comparables dans divers aspects de l'élaboration de la politique budgétaire, notamment celui de l'analyse de viabilité de la dette (AVD).

Comptes nationaux trimestriels (QNA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires chargés d'établir les statistiques des comptes nationaux.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des statistiques, offre l'occasion de maîtriser les concepts, les sources de données et les techniques d'établissement des statistiques des comptes nationaux trimestriels. Il repose sur le *Manuel des comptes nationaux trimestriels* du FMI (édition 2017) et s'adresse aux responsables de l'établissement des comptes nationaux de pays qui améliorent ou mettent en place des comptes nationaux trimestriels (CNT) ou qui prévoient de le faire. Le cours couvre aussi bien les aspects théoriques que pratiques de l'établissement des CNT et traite des principaux thèmes suivants :

- ▶ Champ d'application et rôle des comptes nationaux trimestriels.
- ▶ Sources de données nécessaires pour établir les estimations trimestrielles du PIB (essentiellement à partir des approches production et dépenses).
- ▶ Procédures de modification et traitement des indicateurs.
- ▶ Techniques d'analyse comparative pour combiner les indicateurs trimestriels aux estimations annuelles.
- ▶ Correction des variations saisonnières.
- ▶ Mesures de prix et de volume.
- ▶ Techniques de concordance pour établir les séries chronologiques des CNT.
- ▶ Estimations avancées de PIB trimestriel.
- ▶ Autres questions particulières relatives aux CNT.
- ▶ Politique de révision et pratiques de diffusion.

Ce cours se déroule sous forme d'exposés, d'ateliers et de discussions en petits groupes.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire les CNT, notamment au regard de leur établissement, de leur champ d'application, de leur rôle et des normes et pratiques optimales internationales.
- ▶ Décrire les données requises et les méthodes employées pour établir les différents ensembles de statistiques des CNT, en particulier le PIB et sa valorisation.
- ▶ Illustrer la relation entre les CNT et les autres agrégats au sein du SCN.
- ▶ Mettre au point un dispositif simple d'établissement d'une série statistique de comptabilité nationale de base, depuis la collecte et l'élaboration de données sources jusqu'à l'application des méthodes statistiques simples permettant de calculer ces agrégats.
- ▶ Acquérir une expérience pratique de questions particulières liées à l'établissement et à l'exploitation de données trimestrielles.
- ▶ Décrire les usages analytiques des informations trimestrielles sur le PIB, leurs autres usages analytiques possibles et certaines techniques plus élaborées permettant d'évaluer plus précisément l'activité économique.

Indices de prix de l'immobilier résidentiel (RPI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur et statisticiens chargés des indices de prix de l'immobilier résidentiel (IPIR), ou prévoyant d'en établir un.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION : Ce cours, offert par le département des statistiques, passe en revue les sources de données et les méthodes qui permettent d'établir des IPIR et décrit des questions stratégiques concernant leur application dans un contexte national. L'accent est mis sur l'importance de l'évaluation d'autres sources de données pour établir ces indices, pour ce qui est de la couverture potentielle, du délai de production, de l'intérêt d'une méthodologie de composition qualitative, de l'adéquation de la mesure des prix et de la pondération. Les arbitrages à effectuer lors de la sélection des sources de données sont examinés, de même que les stratégies qui permettraient de développer des sources de données à plus long terme. La composante méthodologique du cours met l'accent sur le problème de la composition qualitative ; le dosage de biens faisant l'objet de transactions au cours de chaque période varie, ce qui influe sur les mesures de la variation des prix moyens. Les ajustements de dosage par stratification et par régressions hédoniques sont les principales méthodes utilisées pour faire face à ce problème. Des ateliers interactifs portent d'ailleurs sur ces questions. Le cours montre en quoi les sources de données et les questions méthodologiques sont liées entre elles. Il suit les principes du *Manuel des indices des prix de l'immobilier résidentiel* de 2013 de la Banque mondiale, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), d'Eurostat, du FMI, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation internationale du travail (OIT).

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Mettre en évidence les atouts et les faiblesses des sources de données possibles pour les IPIR.
- ▶ Choisir la méthode la plus indiquée pour établir des IPIR, en tenant compte des données disponibles.

- ▶ Appliquer différentes méthodes d'établissement des IPIR.
- ▶ Formuler des recommandations, le cas échéant, pour développer davantage les sources de données.

Statistiques sur les titres de dette (SS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales et d'autres organismes chargés de recueillir et d'établir les statistiques sur les titres de dette.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques et en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est utile d'avoir des notions de mathématiques financières.

DESCRIPTION : Ce cours, animé par le département des statistiques, permet de se familiariser avec la méthode recommandée dans le manuel *Handbook on Securities Statistics* publié en mai 2015 et réalisé conjointement par la Banque centrale européenne, la Banque des règlements internationaux et le FMI. Il couvre notamment les thèmes suivants : définition et caractéristiques des titres de dette, titrisation et autres opérations connexes, valorisation et enregistrement des titres de dette, dispositifs de classification et tableaux de présentation des titres de dette et bases de données titre par titre. Un exercice pratique sur la valorisation et l'enregistrement des différents types de titres de dette complète les exposés.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir les concepts qui sous-tendent les statistiques sur les titres de dette en termes de sectorisation, de valorisation et de règles comptables.
- ▶ Décrire le cadre nécessaire pour construire des bases de données titre par titre et les difficultés techniques qu'il pose.
- ▶ Calculer les valeurs nominales et marchandes des différents types de titres de dette en fonction de leurs caractéristiques et des fluctuations du marché.
- ▶ Interpréter les tableaux de présentation des statistiques sur les titres de dette recommandées dans les initiatives du G-20 sur les déficits de données.



Politiques monétaires, de change et du compte de capital

Politique de change (ERP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire dont les activités sont liées à l'analyse des taux de change et de la politique de change.

QUALIFICATIONS REQUIS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications Excel. Avant de commencer ce cours, il est recommandé d'avoir suivi soit le cours Programmation et politiques financières (FPP), soit le cours Diagnostics macroéconomiques (MDS). Les participants devraient également avoir une connaissance pratique de Microsoft Word, Excel, PowerPoint et EViews.

DESCRIPTION : Ce cours, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, offre un aperçu global de la politique de change et de l'analyse des taux de change. La première partie :

- ▶ Présente les principaux concepts et définitions utilisés dans l'analyse des taux de change, dont le désalignement du taux de change.
- ▶ Explique comment une évolution du taux de change réel peut influer sur l'ajustement extérieur et la croissance.
- ▶ Présente les méthodes permettant d'estimer le taux de change réel d'équilibre et explique l'approche du solde extérieur du FMI pour mesurer le degré de désalignement du taux de change réel.
- ▶ Traite également de différents aspects des interventions sur les marchés des changes : objectifs, modalités, efficacité, modes d'évaluation de l'adéquation des réserves et gestion des réserves de change.



Dans une deuxième partie, le cours porte sur les compromis de politique macroéconomique dans différents régimes de change, le choix du régime de change et les principales difficultés de la politique de change dans les pays en développement et les pays émergents, telles que l'utilisation de régimes hybrides, la sortie contrainte ou non des régimes de change fixes et les motifs de la « peur du flottement ».

Le cours se termine sur une analyse des crises de change, des politiques macroéconomiques permettant de les prévenir et des outils analytiques utilisés pour prévoir leur survenue.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Déterminer si les réserves de change sont suffisantes à l'aide des indicateurs classiques et nouveaux de l'adéquation des réserves.
- ▶ Évaluer l'efficacité des interventions sur le marché des changes à l'aide d'études de cas d'interventions.
- ▶ Mesurer le désalignement du taux de change à l'aide de méthodes et de modèles différents, et notamment de la méthode d'évaluation du solde extérieur du FMI.
- ▶ Créer des systèmes d'alerte avancée des crises de change à l'aide de données sur les taux de change nominaux et les réserves internationales.
- ▶ Estimer la probabilité que survienne une crise de change à l'aide de techniques économétriques faisant appel à des données de panel.
- ▶ Adapter les modèles et les techniques enseignés dans ce cours (méthode d'évaluation du solde extérieur, paramètres d'adéquation des réserves, systèmes d'alerte avancée, etc.) aux données du pays considéré et utiliser ceux qui se révèlent pertinents aux fins de l'analyse des politiques publiques.

Les participants devraient aussi pouvoir :

- ▶ Décrire le choix du régime de change et la façon dont les caractéristiques d'un pays peuvent influer sur ce choix.
- ▶ Mettre en évidence les incohérences des politiques publiques qui peuvent provoquer des crises monétaires.
- ▶ Définir les politiques publiques à même de les prévenir.



Gestion des mouvements de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (MCF)

PUBLIC VISÉ : Décideurs de niveau débutant à intermédiaire de banques centrales ou de ministères des Finances responsables de la politique de gestion du compte de capital. Aucune connaissance préalable du sujet n'est nécessaire.

QUALIFICATIONS REQUISSES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative ainsi que des notions de base de Microsoft Excel. Il est recommandé d'avoir suivi le cours Programmation et politiques financières (FPP) ou le cours Diagnostics macroéconomiques (MDS).

DESCRIPTION : Ce cours, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à mieux faire connaître la dynamique des flux de capitaux et leur effet sur la croissance économique, la volatilité macroéconomique et le risque de crise. Il analyse les mesures possibles pour tirer parti de l'intégration du marché des capitaux tout en réduisant au minimum et en atténuant ses effets défavorables. Le cours commence par un rappel sur les statistiques de la balance des paiements et une description d'autres indicateurs des flux de capitaux et de l'ouverture du compte d'opérations financières (des mouvements de capitaux). Dans la deuxième partie, il introduit les facteurs déterminants des flux de capitaux et le lien entre ces flux et la croissance économique, la volatilité macroéconomique et le risque de crise. Le cours se termine par une analyse des outils de gestion du compte de capital et de leurs relations avec la réglementation financière et les interventions sur les marchés des changes. Le cours comprend des études de cas sur des crises effectivement survenues, pour montrer aux participants comment le cadre d'action et l'accumulation des facteurs de vulnérabilité qui n'ont été ni reconnus ni pris en compte ont provoqué une crise. Pendant le cours, il est attendu des participants qu'ils participent activement aux discussions et travaillent sur des exercices pratiques en ateliers afin de consolider leurs acquis théoriques.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer la dynamique du compte de capital à l'aide de la balance des paiements d'un pays donné.
- ▶ Cerner le ou les risques financiers et économiques qu'engendre un marché mondial des capitaux dans les petits et les grands pays.
- ▶ Déterminer les difficultés qu'un pays rencontre lorsqu'il essaye de stabiliser son économie sous différents scénarios.
- ▶ Savoir comment des mesures de politique économique peuvent influer sur les crises du compte de capital ou les prévenir.
- ▶ Évaluer l'effet des politiques de réformes financières tant sur la croissance économique que sur le risque de crises financières.
- ▶ Définir une crise du compte de capital et évaluer ses coûts connexes.
- ▶ Proposer des mesures gouvernementales pour faire face aux crises futures et réduire leur coût, ou les éviter.

Politique monétaire (MP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire de pays émergents et de pays à faible revenu souhaitant comprendre et analyser la conduite de la politique monétaire et ses relations avec le reste de l'économie.

QUALIFICATIONS REQUISSES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications en Microsoft Excel. Ce cours offre une perspective générale. Il est fortement recommandé aux participants souhaitant le suivre d'avoir préalablement pris quelques cours généraux de macroéconomie en ligne ou en présentiel, par exemple les cours Programmation et politiques financières (FPP) et Diagnostics macroéconomiques (MDS).

DESCRIPTION : Ce cours, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, fait un tour d'horizon complet des régimes de politique monétaire, des mécanismes de transmission de la politique monétaire et du rôle de la politique monétaire dans la stabilisation macroéconomique. Il crée un trait d'union entre la théorie, les données empiriques et l'expérience opérationnelle en illustrant les problèmes d'optimisation et les compromis inhérents aux décisions de politique monétaire. Les connaissances sont acquises à l'aide d'exposés qui initient aux concepts fondamentaux, puis dans des ateliers pratiques. Les études de cas servent à consolider les connaissances des participants et les aident à comparer et évaluer divers cas.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser comment les décisions de politique monétaire sont prises suivant les différents régimes pour stabiliser les prix.
- ▶ Déterminer comment ces décisions se transmettent à l'économie réelle.
- ▶ Évaluer comment l'économie et la politique monétaire réagissent aux chocs macroéconomiques dans différents cadres de politique monétaire, et exposer les résultats à leurs pairs.

Les agents des banques centrales devraient aussi pouvoir :

- ▶ Élaborer un cadre de politique monétaire robuste.
- ▶ Prescrire les politiques adaptées au cadre choisi.

Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur prenant des décisions de politique monétaire et agents chargés de l'analyse et de la prévision macroéconomiques ou de la gestion des modèles macroéconomiques.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours Politique monétaire (MP) ou le cours en ligne Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAFx). Les participants devraient pouvoir utiliser des logiciels quantitatifs tels que EViews et MATLAB/Octave, mais il n'est pas obligatoire qu'ils en aient une connaissance spécifique.

DESCRIPTION : Ce cours, dispensé par l'Institut pour le développement des capacités, donne une formation rigoureuse sur l'utilisation des modèles simples dynamiques néo-keynésiens pour réaliser des analyses et des prévisions monétaires. Il met l'accent sur l'analyse des politiques monétaires pour faire face aux déséquilibres et aux chocs macroéconomiques. Il dote les participants des outils nécessaires pour élaborer et/ou développer un modèle de façon à l'adapter à la politique monétaire de leur pays. Des études de cas servent à consolider les connaissances des participants et les aident à comparer et évaluer diverses expériences.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Personnaliser un modèle simple d'une économie qui représente le mécanisme de transmission de la politique monétaire et les chocs auxquels elle risque d'être confrontée.
- ▶ Acquérir et appliquer les outils employés dans les banques centrales modernes pour réaliser une analyse de la politique monétaire et des prévisions à l'aide du modèle semi-structurel réduit.
- ▶ Procéder à des prévisions immédiates et à court terme à l'aide de techniques économétriques d'estimation et d'avis d'experts.
- ▶ Utiliser le modèle semi-structurel réduit pour élaborer des projections cohérentes à moyen terme de grandes variables macroéconomiques telles que la production, l'inflation, le taux d'intérêt et le taux de change.
- ▶ Mettre en évidence les risques que présentent les prévisions de référence et élaborer des prévisions à moyen terme pour les divers scénarios prévoyant que ces risques se matérialisent.
- ▶ Commencer à construire un modèle simple d'analyse de la politique monétaire à l'aide des données nationales lorsqu'ils rentrent dans leur pays.

EN LIGNE : Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAFx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Le cours adresse particulièrement aux fonctionnaires des banques centrales qui commencent à se doter d'un système de prévision et d'analyse avec le concours du FMI. Il se déroule en anglais.

QUALIFICATIONS REQUISÉS : Les participants devraient avoir une formation de premier cycle universitaire en macroéconomie, en statistiques et en économétrie. Ils reçoivent des conseils afin d'accéder aux logiciels MATLAB ou Octave.

DESCRIPTION : Ce cours en ligne, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, initie les participants aux modèles macroéconomiques de projection trimestrielle qui forment le noyau des systèmes de prévision et d'analyse (FPAS). Il leur apprend à exécuter les principales équations du modèle de projection trimestrielle (MPT) canonique dans un logiciel de modélisation macroéconomique. Le cours utilise des données nationales détaillées mettant en évidence une banque centrale qui cible l'inflation, pour des exercices pratiques de filtrage et d'étalement.

Le cours comprend deux principaux aspects techniques :

- ▶ Initiation à la structure canonique du modèle néo-keynésien et à ses principales propriétés.
- ▶ Exécution du MPT dans MATLAB ou Octave et application des outils IRIS pour résoudre et entretenir le MPT.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les éléments clés d'un MPT canonique semi-structurel.
- ▶ Interpréter les principales équations du modèle du point de vue macroéconomique.
- ▶ Exécuter un simple MPT à l'aide d'un logiciel spécialisé de modélisation macroéconomique.
- ▶ Distinguer les principaux éléments d'un MPT sous forme d'espace d'état (chocs, variables observables et non observables, équations de mesure et de transition, paramètres de régime permanent, coefficients d'équations).
- ▶ Définir les codes nécessaires à la transformation et au filtrage des données, ainsi qu'à l'évaluation des propriétés du MPT.
- ▶ Appliquer les fonctions élémentaires des outils IRIS afin de résoudre le modèle.
- ▶ Créer des rapports de résultats en utilisant les codes du modèle.
- ▶ Mettre au point un étalement de base du modèle de projection trimestrielle.

Évaluation des sauvegardes

Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (SAC)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de banques centrales travaillant dans des organes de gouvernance ou de surveillance, ou hauts fonctionnaires de banques centrales responsables de la comptabilité, des rapports financiers, des audits, de la gestion des risques, du contrôle interne des questions juridiques ou de la gestion des réserves.

QUALIFICATIONS REQUISÉES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme universitaire ou postuniversitaire dans des disciplines telles que la comptabilité, la gestion, les sciences économiques, la finance ou le droit, ou avoir acquis une certification professionnelle dans le domaine de l'audit (comptables agréés ou experts-comptables, auditeurs internes ou auditeurs informatiques) ou de la finance (analystes financiers agréés).

DESCRIPTION : Ce cours, offert par le département financier et le département juridique, vise à familiariser, par des méthodes interactives, les responsables des banques centrales avec la méthodologie de l'évaluation des sauvegardes du FMI. Le cours met un accent particulier sur la gouvernance des banques centrales et souligne l'importance d'un contrôle indépendant, de la transparence et de la reddition

de comptes pour améliorer les dispositifs de sauvegarde financière. Il offre aussi aux agents des banques centrales un cadre dans lequel ils peuvent partager leur expérience du renforcement des sauvegardes et des cadres de gouvernance et de la gestion des nouveaux problèmes auxquels ils sont confrontés. Il conjugue exposés et débats interactifs, ateliers et études de cas consacrés aux principaux aspects de ces évaluations, notamment les mécanismes d'audit externe et interne, l'information financière, le système de contrôles internes, la gestion des réserves internationales et la communication des données monétaires au FMI. En outre, le cours passe en revue les principaux concepts à la base de l'autonomie et de la bonne gouvernance dans les textes de loi relatifs à la banque centrale.

OBJECTIFS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser les atouts et les faiblesses des dispositifs de sauvegardes et de gouvernance de la banque centrale de leur pays.
- ▶ Déterminer les mesures précises pour renforcer les sauvegardes financières.
- ▶ Utiliser les principales pratiques des banques centrales en matière de bonne gouvernance, d'autonomie, d'obligation de rendre compte et de transparence de la banque centrale.
- ▶ Décrire et expliquer les exigences de la politique de sauvegardes du FMI et l'importance de la mise en œuvre des recommandations en la matière.



Directives en matière de sélection et de parrainage

Le processus de sélection donne la priorité aux candidats dont l'activité professionnelle se rapporte directement aux sujets abordés dans les différents cours. Les cours qui se déroulent au siège et dans les centres et programmes régionaux de formation du FMI s'adressent plutôt aux fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie ou du Plan, ainsi que des banques centrales et des offices statistiques.

S'agissant des cours sur les statistiques macroéconomiques, la priorité est donnée aux statisticiens. Le FMI ne peut pas donner suite aux demandes d'admission de candidats employés par des entreprises privées ou des institutions non gouvernementales (banques commerciales, universités ou syndicats, par exemple).

Sauf pour les cours en ligne, tous les candidats doivent soumettre un formulaire d'inscription valide qui certifie qu'ils ont l'approbation officielle de l'organisme qui les parraine et qu'ils ont reçu l'autorisation de représenter cet organisme. Les organismes publics doivent s'abstenir de présenter ou de parrainer des candidats qui ne répondent pas aux critères de formation ou d'utilité professionnelle, ou qui ne maîtrisent pas la langue dans laquelle le cours est dispensé ou, le cas échéant, interprété.

L'organisme qui parraine un candidat est tenu de certifier que, pendant la durée du cours, le candidat, s'il est admis, bénéficiera d'un congé avec traitement normal, ne sera chargé d'aucune autre fonction ou mission, et qu'à son retour, il occupera le même poste ou un poste comportant au moins les mêmes responsabilités.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ CONCERNANT LES CANDIDATS AYANT DÉJÀ SUIVI DES COURS

Étant donné la forte demande de formation, la participation antérieure à d'autres cours est prise en compte dans l'examen des candidatures pour les formations sur place :

- ▶ Les personnes ayant participé à des cours organisés au siège du FMI (HQ) doivent généralement attendre deux ans avant de pouvoir se porter candidates à un autre cours au siège.
- ▶ Les participants à un cours dispensé dans un centre ou programme de formation ne sont généralement pas autorisés à suivre le même cours dans un autre centre ou programme.

CANDIDATS AUTOFINANÇÉS

Si leur candidature est acceptée, les candidats d'organismes internationaux ou de pays avancés qui demandent à participer à un cours offert dans nos centres ou programmes régionaux de formation seront considérés comme participants autofinancés. La participation du personnel local des bureaux des représentants résidents du FMI à un cours offert par un centre ou programme régional de formation sera également autofinancée. En revanche, ce personnel peut participer aux cours organisés au siège du FMI selon les modalités normales.

La participation à titre autofinancé donne accès au même contenu et aux mêmes activités, mais tous les coûts connexes (frais de logement et de déplacement et allocations journalières) doivent être pris en charge par l'organisme qui parraine le participant.

DIRECTIVES EN MATIÈRE DE SÉLECTION POUR LA FORMATION EN LIGNE

Les cours en ligne sont offerts gratuitement et ouverts à tous les fonctionnaires des pays membres du FMI. Il n'y a pas de limite quant au nombre de fonctionnaires pouvant participer à ces cours.



Thèmes des cours

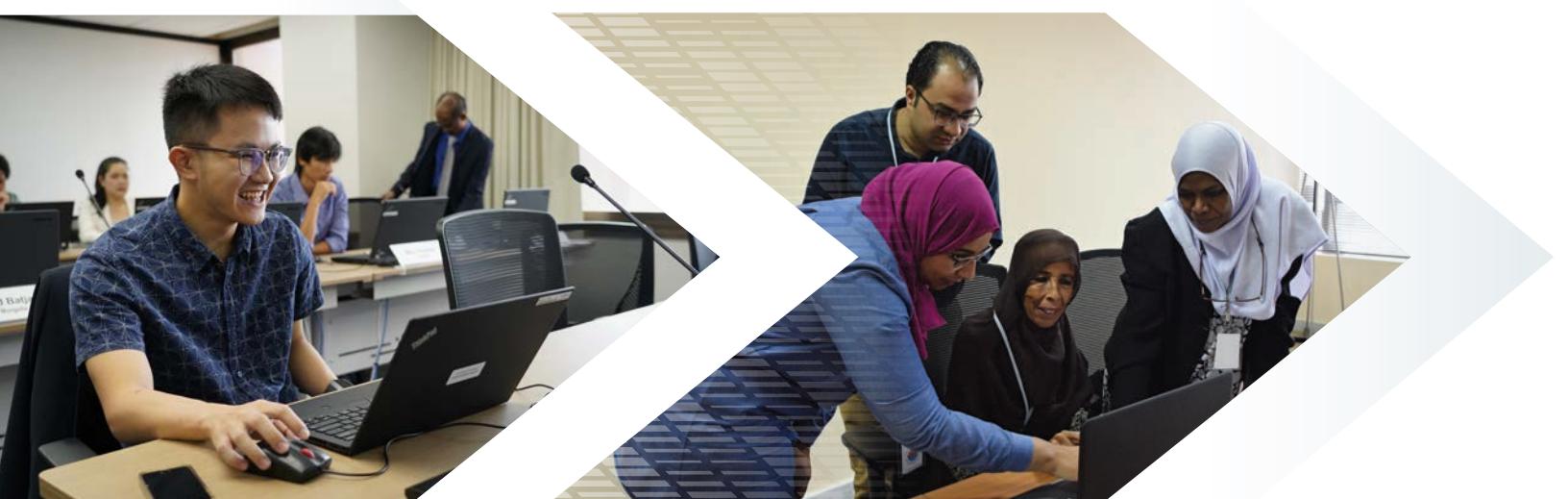
Le tableau des thèmes couverts offre un aperçu des cours classés par grand domaine. Cette ventilation aidera les participants potentiels à trouver les sujets qui pourraient les intéresser en fonction de leurs responsabilités particulières.



DÉPARTEMENT THÈME/INTITULÉ DU COURS

POLITIQUES RELATIVES AU SECTEUR FINANCIER

MCM	Restructuration et résolution des banques (BR)
MCM	Questions actuelles liées à la réglementation et au contrôle des banques (BRS)
MCM	Contrôle bancaire basé sur les risques (BSO)
MCM	Éléments fondamentaux du contrôle bancaire (CBS)
MCM	Examen sur place du cyberrisque (CRE)
MCM	Développement des marchés intérieurs de la dette (DDM)
MCM	Gestion de la dette, communication de données sur la dette et relations avec les investisseurs (DMIR)
ICD	Développement financier et inclusion financière (FDFI)
ICD	Développement financier et inclusion financière (FDFIx)
ICD	Analyse du marché financier (FMax)
ICD	Marchés et instruments financiers (FMI)
MCM	Questions liées à l'évolution du dispositif de réglementation financière (FRF)
ICD	Politiques relatives au secteur financier (FSP)
ICD	Surveillance du secteur financier (FSS)
MCM	Analyse des risques macrofinanciers systémiques (MFRA)
MCM	Gestion du risque de dette souveraine (MSDR)
MCM	Tests de résistance macroéconomiques (MST)
MCM	Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (MTDS)
MCM	Classification et provisionnement des actifs du point de vue prudentiel et sous l'angle des IFRS (PACP)
MCM	Questions liées à la réglementation des technologies financières (SIFR)
MCM	Cours BRI-FMI sur le contrôle et la réglementation pour les contrôleurs bancaires (SROC)



DÉPARTEMENT THÈME/INTITULÉ DU COURS

POLITIQUE BUDGÉTAIRE

- FAD** Évaluation et gestion des risques budgétaires (AMFR)
- ICD** Viabilité et gestion de la dette (DSMx)
- FAD** Analyse et prévision budgétaires (FAF)
- ICD** Cadres budgétaires (FF)
- ICD** Analyse des politiques budgétaires (FPA)
- ICD** Viabilité budgétaire (FS)
- FAD** Budgétisation favorable à l'égalité des sexes (GB)
- FAD** Cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires : options pour assurer la viabilité des finances publiques (MTBF)
- FAD** Gestion des finances publiques (PFMx)
- ICD** Analyse et prévision des recettes (RFAx)
- FAD** Réforme des subventions aux combustibles (RFS)
- FAD** Renforcement des institutions budgétaires (SBI)
- FAD** Renforcement des institutions budgétaires et gestion des risques budgétaires (SFR)
- FAD** Politique et administration fiscales : théorie et pratique (TPAT)
- FAD** RA-GAP – Analyse de l'écart fiscal (VGAPx)

ANALYSE MACROÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

- ICD** Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE (DSGE)
- ICD** Programmation et politiques financières (FPP)
- ICD** Programmation et politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (FPP.1x)
- ICD** Programmation et politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (PPF.2x)
- ICD** Diagnostics macroéconomiques (MDS)
- ICD** Diagnostics macroéconomiques (MDSx)
- ICD** Analyse et prévision macroéconométriques (MFA)
- ICD** Prévision macroéconométrique (MFx)

CROISSANCE INCLUSIVE ET POLITIQUES STRUCTURELLES

- ICD** Problématique économique de l'intégration régionale (ERI)
- ICD** Réforme des subventions énergétiques (ESRx)
- ICD** Croissance inclusive (IG)
- ICD** Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRC)
- ICD** Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRCx)
- ICD** Diagnostic des vulnérabilités (VDS)

QUESTIONS JURIDIQUES

- LEG** Mise en application des normes internationales de LBC/FT (AMLS)
- LEG** Atténuer les pressions sur les relations de correspondant bancaire (CBR)
- LEG** Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (CHI)
- LEG** Fondements de la législation relative à la banque centrale (FCBLx)
- LEG** Questions liées au droit et à la gouvernance budgétaires (FLG)
- LEG** Aspects juridiques des institutions financières internationales (LAIF)
- LEG** Cadres juridiques du contrôle et de la résolution bancaires (LBSR)
- LEG** Cadres juridiques de la gestion des finances publiques (LFPFM)
- LEG** Questions internationales liées à l'élaboration du droit fiscal (TLWD)

DÉPARTEMENT THÈME/INTITULÉ DU COURS**STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES**

STA	Statistiques de balance des paiements et de position extérieure globale : niveau intermédiaire (BPIIPS-M)
STA	Établissement des statistiques de la balance des paiements (BPSCG)
STA	Analyse bilancielle (BSA)
STA	Bilans et comptes d'accumulation (BSAA)
STA	Fondements de l'établissement des statistiques macroéconomiques (CBMSx)
STA	Statistiques de position transfrontalière (CBPS)
STA	Statistiques de la dette extérieure (EDS)
STA	Indicateurs de solidité financière (FSI)
STA	Statistiques de finances publiques : cours avancé (GFS-A)
STA	Statistiques de finances publiques : notions fondamentales (GFS-F)
STA	Statistiques de finances publiques (GFSx)
STA	Statistiques du commerce international de biens et services (ITGS)
STA	Statistiques monétaires et financières : cours avancé (MFS-A)
STA	Statistiques monétaires et financières : cours d'introduction (MFS-I)
STA	Statistiques des comptes nationaux (NAS)
STA	Statistiques de la dette du secteur public : notions fondamentales (PDS-F)
STA	Statistiques des prix (PRS)
STA	Atelier sur les statistiques de la dette du secteur public pour les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PSDS-LLMICs)
STA	Statistiques de la dette du secteur public (PSDSx)
STA	Comptes nationaux trimestriels (QNA)
STA	Indices de prix de l'immobilier résidentiel (RPPI)
STA	Statistiques sur les titres de dette (SS)

POLITIQUES MONÉTAIRES, DE CHANGE ET DU COMPTE DE CAPITAL

ICD	Politique de change (ERP)
ICD	Gestion des mouvements de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (MCF)
ICD	Politique monétaire (MP)
ICD	Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAF)
ICD	Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAFx)

ÉVALUATION DES SAUVEGARDES

FIN	Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (SAC)
------------	--

1/ Sigles et abréviations des différents départements du FMI : département des finances publiques (FAD) ; département financier (FIN) ; Institut pour le développement des capacités (ICD) ; département juridique (LEG) ; département des marchés monétaires et de capitaux (MCM) ; département des statistiques (STA).





INTERNATIONAL MONETARY FUND

700 19th Street, NW
Washington, DC 20431 USA

icdinfo@IMF.org
IMF.org/CapDev

#IMFCapDev

